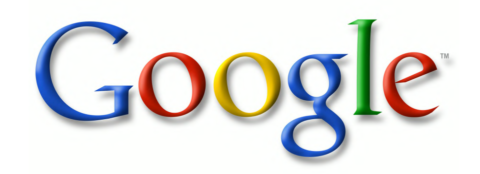




.C42
32101 064097213
RECAP


VETVS & TESTA-
NOVVM MENTVM
DEI·SVB·NVMINE·VIGET
PRINCETON
UNIVERSITY
LIBRARY

La Mort + Le Spectre

A. CHARMANT

La Mort de Chicoye



« Ce petit livre survivra à
« cent générations ; il restera
« debout comme un monument
« historique élevé à la mémoire
« de Chicoye pour protester
« contre son assassinat. »



HAVRE
Imprimerie et Lithographie DUVAL & DAVOULT
15-17, rue Casimir-Périer, 15-17

1907



DÉDICACE

A Madame Veuve Chicoye

Jacmel

Madame,

Daignez accepter, je vous prie, la Dédicace de ce petit livre, écrit en mémoire de M. Chicoye, votre regretté époux, et mon ancien coreligionnaire politique (1), dont nous avons pieusement célébré, à Saint-Thomas, le 10 Septembre courant, le 4me anniversaire de la fusillade à Jacmel.

J'ai peut-être tort de venir ainsi troubler votre deuil et provoquer vos larmes; veuillez, Madame, m'en excuser et ne voir, dans cette évocation du

---

(1) Chicoye et moi avons été des 44 *libéraux Bazelaisistes* — ayant Barjon pour général en chef — qui inaugurèrent le mouvement insurrectionnel du 23 Juillet 1883, à Jacmel. Nous y jouâmes presque le même rôle : lui, membre du Comité chargé du département de la Guerre, et moi, chef de ligne et président du Conseil de Guerre. Revenus d'exil en 1888, nous fûmes les promoteurs — toujours Barjon en tête — du mouvement protestataire du 29 Septembre 1888 contre l'assassinat de séïde Télémarque; lui, membre du Conseil révolutionnaire, chargé des affaires de la Guerre, et moi, membre du dit Conseil, chargé de celles de l'Intérieur et président de la délégation envoyée dans le Nord avec les Constituants de l'arrondissement de Jacmel. Je lui succédais au Parlement en 1890. Nous n'avons pas toujours été d'accord sur bien des points de vue politiques, mais nous avons toujours marché la main dans la main lorsque le salut de la cause commune l'exigeait; la meilleure preuve, c'est que nous avons su nous retrouver ensemble à Petit-Goave, en 1902, sur le terrain des principes.

pieux disparu, qu'une façon de vous témoigner, ainsi qu'à votre famille, mon profond attachement.

Sans doute, il n'y a guère de douleurs comparables à la vôtre : mère de neuf enfants, dont l'éducation, pour la plupart, est à faire ; seule, désormais, sans appui ni soutien, et ayant à votre charge une mère déjà courbée sous le poids des ans, vous ne pouvez que pleurer, pleurer sans cesse sur la tombe de celui qui fut votre protecteur, votre père, et maudire mille fois son assassin.

Mais, rassurez-vous, Madame : Si chacun a ses tristesses dans ce bas monde — tristesses nombreuses, hélas ! — chacun devra rendre compte aussi, un jour, de ses méfaits. Et puis, où est la femme dont la joie a toujours été sans mélange ? Où est celle qui n'a jamais parlé le langage de la douleur ? Où sont les yeux qui n'ont jamais pleuré ? Où est le cœur qui n'a jamais souffert des amertumes de la vie ? Ah ! Madame, puisse, du moins, la tendresse de vos enfants, la pensée de leur avenir, être une atténuation à votre chagrin !

Inclinez-vous chrétiennement devant Dieu, et surtout, offrez-lui vos larmes. Ayez foi dans l'avenir, dans la justice immanente ; les heures les plus sombres ont encore leurs rayons de lumière !...

Agréez, Madame, l'expression des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.

A. CHARMANT.



AVANT-PROPOS

Acteur et spectateur du drame révolutionnaire qui se déroula à Petit-Goâve le 1er Août 1902, et dont M. Chicoye fut le héros, drame qui eut pour épisode l'incendie et le sac de cette ville, et pour épilogue la fusillade, le 10 Septembre de la même année, de cet éminent concitoyen, à Jacmel, il m'a semblé que si je parvenais à rendre les impressions que j'ai ressenties en ces tristes et douloureux moments, mon récit ne serait pas entièrement dénué d'intérêt et d'utilité.

Ce sont ces impressions toutes vécues que j'ai essayé de rattacher à quelques articles du journal *L'Echo de Jacmel* où était faite la relation de la mort de cet ami.

Je m'étais tout d'abord proposé de raconter les événements de Petit-Goâve dans leurs moindres détails ; mais je me suis trouvé immédiatement en présence d'une difficulté insurmontable : les événements de Petit-Goâve ayant été la *conséquence immédiate* de ceux survenus les 29 et 30 Juin 1902 au Cap-Haïtien, il ne m'était pas possible de raconter ceux-là sans rappeler ceux-ci. Evoquer, en effet, les tristes et sanglantes journées des 29 et 30 Juin au Cap-Haïtien, c'est flétrir, encore une fois, la conduite du général Alexis-Nord ; c'est faire encore une fois l'apologie de M. A. Firmin, et c'est précisément ce que je veux éviter avec le plus grand soin.

Toutefois, pour ce qui a trait à la mort de Chicoye, j'ai fait de mon mieux pour attirer à moi cette portion de l'élite intellectuelle d'Haïti qui cherche, tout à la fois, dans un livre, des idées pour l'esprit et des émotions pour le cœur. Y ai-je réussi ? C'est ce que me dira l'empressement ou l'indifférence des lecteurs.

La Mort de Chicoye

Ad perpetuam rei memoriam

—

L'histoire est partout la même ; elle est presque toujours une trame de douleurs. Mais ces douleurs, lorsqu'elles émeuvent le cœur et accroissent le patriotisme, lorsqu'elles excitent la pitié de tout un peuple, contribuent parfois à changer le mal en bien et à féconder dans l'âme des hommes de cœur et de conviction ces vertus civiques qui font souvent l'honneur d'une nation et qui la sauvent aussi quelquefois. Telles sont par exemple, les profondes et lamentables douleurs que ressentit l'héroïque et malheureuse population de Jacmel, dans la matinée du mercredi 10 Septembre 1902, à la vue de *l'assassinat politique* de M. Normil Chicoye.

L'épisode de la mort tragique de cet homme de bien, de cet honnête père d'une nombreuse et infortunée famille, mérite de fixer l'attention.

C'était le 1er Août 1902, alors que la plus effroyable anarchie régnait dans tout le pays : la population de Petit-Goâve, à l'instigation de M. Chicoye, administrateur des finances, adressa une protestation au gouvernement provisoire qui, sans motifs bien définis, avait cru devoir diriger contre elle, des forces armées, sous la conduite du général Brice.

Prévoyant les funestes conséquences qui pourraient résulter d'une telle disposition militaire,

la population petit-goâvienne s'empressa d'attirer à ce sujet l'attention du gouvernement, lui déclarant « qu'elle en déclinait d'ores et déjà toute la responsabilité devant l'Histoire ».

Malgré ce sage et patriotique avertissement, la ville de Petit-Goâve, mal armée et sans défense, fut inopinément et vigoureusement attaquée, dans la matinée du 8 Août 1902, par les troupes du gouvernement provisoire, divisées en trois colonnes. (1)

Au moment où les protestataires gagnaient les consulats, le feu venait à peine d'éclater dans une vieille maison inhabitée, située à l'entrée de la ville, à l'angle Sud-Est de la place d'Armes et appartenant à M. Duchatelier Ledoux. Il avait été allumé accidentellement par un coup de canon tiré du fort Lapointe. Cependant, on le sait, malgré les proportions restreintes du sinistre au début, *la ville tout entière disparut sous les flammes en moins de quatre heures.*

Un tel phénomène mérite d'être expliqué et il importe que la vérité soit connue dans ses grandes lignes tout au moins, tant dans l'intérêt des vivants que dans celui des morts.

Pour ma part, je considère qu'elle m'aidera puissamment à réhabiliter la mémoire de Chicoye.

L'incendie de Petit-Goâve remonte à quatre années, mais il demeurera longtemps encore dans le souvenir de ceux qui en furent les témoins indignés. Je doute, toutefois, qu'on parvienne jamais à décrire exactement tout ce qu'on a vu et tout ce qui s'est passé, lors de ces douloureux événements. Jusqu'ici, en effet, une obscurité profonde subsiste

(1) La colonne du front était placée sous le commandement du général Carrié et les deux autres sous celui des généraux Chrismeus et Horace Francillon.



sur les détails de cette catastrophe, et cela, pour des raisons politiques que tout le monde connaît, mais que nul n'avait encore osé faire valoir. Il était donc nécessaire que quelqu'un vînt mettre un peu d'ordre dans ce chaos, d'autant plus que les journaux de l'époque ont inventé, sans scrupule, tout ce qui pouvait glorifier leur parti et noircir le parti opposé.

Ainsi, d'après les journaux fouchardistes et sénéquistes, « le feu avait été allumé par Chicoye à la vue des troupes du gouvernement provisoire » ; tandis que, d'après les journaux firministes, « il avait été mis par le général Carrié, dans le but de vaincre la résistance par trop opiniâtre des assiégés ». C'est ce qui faisait dire à M. Cajus Bijoux, dans le *Journal* : « La presse, en Haïti, n'existe pas. Si le « hasard vous pousse à la lecture d'un journal « d'opinion opposée, tout vous paraît mensonge, « mauvaise foi, ineptie, les contradictions les plus « violentes vous frappent, l'interprétation d'un « même fait est si différente que l'esprit de l'homme « impartial reste atterré de cette multiplicité de « choses opposées, et le vertige vous prend dans « la recherche exacte de la vérité et vous vous « demandez avec inquiétude si jamais vous la « trouverez ».

La vérité historique sur la catastrophe du 8 Août 1902, à Petit-Goâve, est la suivante : Le feu n'a point été allumé à Petit-Goâve, ni par Chicoye, ni par le chef de l'armée expéditionnaire opérant contre cette ville. Il l'a été par les *Petit-Goâviens* qui s'étaient enfuis à Port-au-Prince, après leur sanglante défaite aux élections législatives du mois précédent, et qui étaient revenus devant cette ville, en qualité de volontaires dans l'armée du général Carrié, *avec l'intention bien arrêtée de se venger des firministes.*

Ce sont eux qui *(je l'affirme et je prends toute*

la responsabilité de cette affirmation), la torche à la main, allèrent allumer l'incendie dans toutes les maisons qu'ils savaient appartenir aux firministes, leurs victorieux compétiteurs aux dites élections. La clameur publique les désigne ; ce sont : les Eluïde Rodriguez. les Emm. Delva, les Morange Levêque, les Winthrott, les Radius, les J.-B. Fleurangil, les Ed. Lauchard, les Lessort, les Maurin, etc., etc., etc.

Lorsque les protestataires de Petit-Goâve abandonnèrent le fort Lapointe, il devait être une heure de l'après-midi ; le feu ne s'était déclaré, ai-je déjà dit, que *dans la seule maison* de M. Duchatelier Ledoux, et déjà le général Casimir Guerrier, commandant militaire de cette place et Chicoye, avaient gagné la maison de M. Surville, et je les y trouvai quand j'allai moi-même m'y réfugier.

La maison était littéralement remplie de refugiés : dans les salles, dans les halles, dans la cour et dans les moindres recoins, un grand nombre de femmes et de jeunes filles pleuraient et vociféraient mille imprécations contre le gouvernement provisoire. Elles étaient allées dans ce lieu chercher un abri, moins par crainte de l'incendie, qui, à ce moment, ne paraissait pas devoir prendre une grande extension, *que pour se soustraire à la vengeance des volontaires dont elles connaissaient les sentiments.*

Malgré le tumulte assourdissant des femmes et des enfants qui remplissaient la maison, les refugiés écoutaient avec attention les bruits qui provenaient du dehors. Soudain un roulement imperceptible, mais continu, comparable au murmure de la marée, vint frapper leurs oreilles ; puis retentirent des chants joyeux comme les clameurs de triomphe d'une armée victorieuse. A cette première rumeur, à ces chants, qui alter-

naient avec les coups de canon qu'un nommé P'tit-Paul, *resté seul dans le fort*, tirait encore sur l'ennemi, succéda le tintement, à sons entrecoupés, des cloches de l'église, donnant le signal de l'incendie à la population. Mais déjà le feu avait atteint la maison de M. Chériez, le Consul français, puis celle de M. Campmeyer, le Consul américain. La famille de ce dernier n'eut que le temps de se précipiter dans la cour et d'escalader, au moyen d'une échelle, le mur mitoyen de la propriété Surville.

Elle était à peine hors de danger, qu'un effroyable murmure s'éleva dans la cour. J'entendis distinctement la voix de M. Israël, le magistrat communal d'alors, criant : au feu ! A ce cri, je levai la tête pour voir dans quelle direction le feu se déclarait ; j'aperçus, entourée de flammes, la maison même de M. Surville que jusqu'alors on avait cru hors de toute atteinte. Dans l'espace de deux ou trois secondes, elle ne formait plus qu'un immense brasier. Un torrent de fumée noirâtre s'échappait des interstices du toit, et de larges traînées visqueuses et brunes, glissant le long des murs qu'elles engluaient, révélaient à n'en pas douter, la présence dans le grenier d'un liquide inflammable quelconque. A la vue de ces flammes, toutes les femmes se mirent à crier, puis à courir, éperdues, se précipitant tête nue dans les rues, les cheveux au vent, les traits décomposés. Et moi, impassible, je suivis des yeux cette avalanche humaine qui passait avec un bruit effroyable dans le plus épouvantable désordre. Ce désordre fut tel qu'il devint bientôt impossible à la foule d'avancer ; alors on se serra, on se foula aux pieds, les plus forts montèrent sur les plus faibles qui furent écrasés. Je tâchai de faire entendre raison à tous ces malheureux, mais ce fut en vain ; je dus me résigner à laisser écouler ce flot humain comme il put. Cependant, tout en regardant le

pêle-mêle effroyable de gens qui se heurtaient, je cherchais instinctivement à me tracer un plan de conduite. Soudain, mû par un pressentiment inexplicable, je me décidai à sortir de la maison de M. Surville, dans laquelle je m'étais réfugié avec beaucoup d'autres. C'est à ce moment seulement que j'eus une claire conscience du péril auquel j'étais exposé, en demeurant enfermé dans une maison où — comme dans une souricière — j'étais plutôt prisonnier que refugié, par la simple raison que le droit d'asile n'est accordé qu'aux agents étrangers accrédités auprès du gouvernement. Or, la maison de M. Surville n'était pas couverte par cette immunité. La minute était décisive, il n'y avait pas à hésiter ; de deux maux, il fallait éviter le pire : rester dans la maison, qui pouvait s'affaisser d'une minute à l'autre et où je semblais me tenir volontairement à la disposition de l'ennemi, équivalait à une mort certaine ; tandis qu'en sortant les armes à la main pour me frayer un passage, j'avais tout au moins une chance de salut. Je m'arrêtai à cette dernière résolution.

Après avoir rechargé ma carabine et pris quelques précautions, je me jetai dans la foule qui se dirigeait vers l'usine Simmonds.

Quand je quittai la maison de M. Surville, Chicoye et plus de cent autres personnes y étaient encore, attendant je ne sais quel secours de la Providence (1). A ce que je crus comprendre, la plupart craignaient de s'exposer sans défense dans les rues et étaient convaincues que rien de fâcheux ne leur arriverait en restant dans la cour de l'immeuble.

(1) C'est dans mon livre *Patriotisme et Conscience* que je parlerai des refugiés restés chez M. Surville après ma sortie. C'est un des épisodes les plus émouvants du drame du 8 Août 1902, à Petit-Goâve. Il ne s'agit ici que de Chicoye, et je veux rester autant que possible dans mon sujet ; c'est là tout le mérite de cet ouvrage.



A l'heure où je traversai la ville pour me rendre à l'usine Simmonds, il n'y avait dans les rues que quelques rares soldats de l'armée expéditionnaire, ceux qui, très probablement, venaient de tuer Télus Boissonnière, dont le cadavre gisait encore par terre. A ce moment, je pus me rendre compte, d'une façon évidente, que le feu avait été allumé dans certaines maisons par une main criminelle. Elles flambaient en effet par le rez-de-chaussée ; d'ailleurs, comment le feu aurait-il pu être communiqué par des flammèches échappées de l'immeuble Duchatelier, à la maison Numa Ferrus et à la pharmacie Chicoye, qui étaient situées au centre de la ville et qui furent incendiées presque au début de la catastrophe ?

Celles-ci étaient à une distance de 500 mètres environ de celle-là et le vent, venant du côté de la mer, dirigeait les flammes plutôt à l'est qu'à l'ouest.

En tout cas, en *moins de quatre heures, toute la ville* — sauf quelques maisons situées dans les parages de la Loge, du Tribunal civil et du Pont — n'était plus qu'un vaste rideau de flammes, bien que jusqu'alors, le vent du Nord n'eût point changé de direction.

Le feu faisait rage dans la partie est de la ville et des explosions violentes se succédaient à chaque instant. Les cartouches qu'on avait sans doute cachées dans des maisons éclatèrent ; les boutiques où il y avait de l'alcool sautèrent et une nappe enflammée de ce liquide, déversa dans les rues un torrent de feu qui descendit presque jusque sur le rivage.

Au bruit tumultueux des explosions et des maisons qui s'écroulaient, les personnes affolées de terreur, qui s'étaient tenues jusqu'alors enfermées dans leurs demeures, se décidèrent enfin à les abandonner. Une fois descendues dans les rues, elles se

dirigeaient en tous sens, sans savoir exactement où elles allaient. La plupart étaient chargées de linges, de bijoux, d'argenterie ou d'argent ; d'autres emmenaient leurs enfants.

Plus elles marchaient, cherchant à se frayer un passage, plus aussi la peur s'emparait d'elles, et cette peur s'augmentait chaque fois qu'une poutre noircie, détachée d'une maison en flammes, venait tomber à leurs pieds. Bientôt il fut impossible d'avancer, la chaleur étant devenue trop intense et la fumée trop épaisse. Alors on voulut revenir en arrière, mais il était trop tard : une fumée aussi dense que les ténèbres les avait déjà enveloppées et enserrées dans un cercle de feu. Il n'en fallut pas d'avantage pour que tous perdissent la tête et se missent à courir ça et là, comme des fous. Ici, c'est une maison qui s'écroule, écrasant les unes, blessant les autres, dont les plaintes déchirantes se mêlaient aux fracas de l'écroulement. Là, c'est une jeune fille qui, épuisée par la fatigue et la peur, tombe évanouie et ne se relève plus. Plus loin, ce sont des enfants qui courent et cherchent en vain leurs mères ensevelies sous les décombres. Plus loin encore, c'est une multitude de femmes qui s'enfonce éperdue dans une nuée de fumée, croyant avoir vu une éclaircie devant elles.

Quand, par miracle, elles parviennent à se frayer un passage, c'est pour se trouver en face des troupes du gouvernement qui, les ayant prises pour des hommes, les fusillent presqu'à bout portant.

Néanmoins, fait étrange, pas une ne fut mortellement atteinte, mais toutes, elles furent brulées ou blessées.

Presqu'à la même heure, une autre scène bien plus horrible encore, vint s'ajouter à toutes celles



qui rendirent tristement célèbre cette journée du 8 Août 1902.

Il était quatre heures : les lueurs pourpres de l'incendie avaient déjà embrasé le ciel, lorsqu'une bouffée de vent vint jeter quelques étincelles sur le toit d'une maison située au bord de la mer et où se tenaient cachés une vingtaine d'insurgés qui, paraît-il, attendaient la tombée de la nuit pour s'évader.

Tout d'abord, ils essayèrent d'éteindre le feu, mais ils ne purent y parvenir, l'eau ayant fait totalement défaut.

Quand ils ne purent plus résister à l'action de la chaleur, ils abandonnèrent en hâte la maison, sans savoir où aller ni quoi faire. Ceux qui, comme Victor Saintil (le payeur de la ville), parvinrent à se rendre sur le rivage, se jetèrent à la mer, pensant qu'ils pourraient atteindre les chalands amarrés à quelques mètres du quai. Mais ne sachant point nager, ils coulèrent à pic et ne reparurent point. Seuls, MM. Charles Dubé, Sablon, Hibbert, Vieux et Blain purent aborder, prirent le large et atterrirent à la faveur de la nuit au Wharf de l'usine Simmonds.

Moins heureux que ceux-ci, MM. Luxis, Demarais et deux autres, qui avaient pu également atteindre à la nage un petit îlot situé à l'entrée du port, y furent découverts le lendemain matin et fusillés impitoyablement. Ceux qui étaient restés sur la plage, placés entre le feu, la mer et l'ennemi, furent pris sans doute d'un accès de désespoir et se précipitèrent dans la fournaise plutôt que de se laisser massacrer par les soldats.

Madame Henriette, la grand'mère de M. Eluïde Rodriguez et Mademoiselle Louise Léande, la sœur de M. Pierre Dubé, le prédicateur de l'Eglise Bap-

tiste du Petit-Goâve, furent brûlées vives dans leur maison, faute d'avoir été secourues à temps.

D'un bout à l'autre de la ville, on n'entendait que des hurlements, des gémissements et des râles d'agonie qui s'élevaient vers le ciel.

Quand j'arrivai à l'usine Simmonds, le feu venait d'entamer le dôme de l'Eglise, campée superbe et fière, comme si elle eut voulu jeter un défi à ce redoutable élément. Aussi, est-ce à travers mille difficultés, mille dangers, qui paraîtraient insurmontables à tout autre qu'à des gens dont la plupart sont dévoués jusqu'au sacrifice d'eux-mêmes, que les prêtres de Petit-Goâve parvinrent à sauver quelques objets précieux.

Ils y travaillaient encore lorsque le dôme s'effondra avec un fracas formidable. Aussitôt, jaillit de cet abime béant, une colonne de fumée épaisse et noire qui s'éleva dans l'espace en tourbillonnant avec une rapidité incroyable. On eût dit la lave du Vésuve ou de la montagne Pelée.

Déjà, le jour avait baissé ; le soleil dorait d'un dernier rayon, les cimes des grands arbres en projetant une éblouissante rougeur sur la mer, dont les vagues venaient mourir doucement sur la grève.

Le vent lui-même si impétueux tout à l'heure, après avoir balayé les grandes colonnes de fumée de l'incendie, avait peu à peu cessé. Alors, l'on pouvait voir se détacher ça et là, sous le fond presqu'éclairci du ciel, les rares maisons qui restaient encore debout dans les différents quartiers de la ville. Ce spectacle à la fois lugubre et féérique, horrible et grandiose, fit monter dans mon âme un flot d'impressions indéfinissables.

Je ne sais vraiment comment rendre ce mélange de tristesse et d'admiration : Je déplorais cette

calamité et pourtant je contemplais avec admiration cette masse de maisons éclairée d'une éblouissante clarté ainsi que ces arbres en feu qui ressemblaient à d'immenses et gigantesques pièces d'artifices allumées comme par un courant électrique. A la vue de ce magnifique spectacle, je me sentis un instant transporté à Paris sur le *Pont Alexandre-III*, contemplant les grands arbres et les Grands Palais des Champs-Elysées, féeriquement illuminés.

Tandis que, d'un côté, le feu accomplissait son œuvre de destruction, de l'autre, les troupes placées sous les ordres du général Carrié, saccageaient les magasins, les maisons, les boutiques, détruisant dans leur exaspération tout ce que le feu avait épargné.

Les boutiques furent défoncées et vidées de fond en comble, les coffres ouverts au moyen de piques ou de pinces et les meubles précipités dans les rues. Chez MM. Guillot, Chiérez, Ferrus, Bombas, Campemeyer, comme chez Mme Louis Eugène Lafontan, le pillage fut inoui. Çà et là, sur la galerie des maisons, dans les rues, gisaient, pêle-mêle, matelas, tables, glaces, chaises, étoffes, malles, linges et marchandises de toutes sortes On eût dit les saturnales de la Saint-Barthélémy ou celles de la commune à Paris, en 1871.

Ces scènes de carnage et d'anarchie durèrent quatre jours, pendant lesquels les soldats parcoururent les rues avec leur butin et remuèrent les ruines encore fumantes des magasins et des boutiques, cherchant avec la baïonnette de leur carabine, comme de véritables maraudeurs, les lingots d'or ou d'argent qui pouvaient s'y trouver.

Un officier, commandant en second de l'armée expéditionnaire, dont il n'est pas possible de taire le nom, le général Chrismeus, dirigeait publique-

ment l'œuvre dévastatrice de ces malfaiteurs. Cela est si vrai, qu'à sa mort, on trouva chez lui nombre d'objets ayant appartenu aux habitants de Petit-Goâve.

Quand ils n'eurent plus rien à voler, les pillards se jetèrent dans la campagne et se livrèrent à la chasse des animaux avec une avidité et une violence dignes d'une époque barbare.

Quelques paysans avaient essayé de s'opposer à l'enlèvement de leurs biens ; ils payèrent de leur vie cette velléité de résistance. Le plus grand nombre fut obligé de céder ou d'abandonner leur demeure, fuyant en hâte vers les montagnes.

Cependant, quelle qu'eût été l'ignominie de tant de crimes et de forfaits, une répression immédiate eût dégagé la responsabilité du généralissime de l'armée devant l'histoire.

Elle pèsera lourdement sur sa tête, car il laissa s'écouler quatre longs jours avant qu'un simulacre de mesure vînt, sous la forme d'un ordre du jour, rappeler aux soldats de son armée qu'il leur était défendu de tuer, de piller et de traquer les paysans.

A tort ou à raison, cet ordre du jour tardif a fait porter de bien graves accusations contre le général Carrié, et ses ennemis politiques en font sournoisement état, croyant par ainsi ruiner sa candidature à la présidence d'Haïti dans l'opinion publique.

Que ces accusations soient fausses ou vraies, il n'est pas en mon pouvoir de les atténuer ou de les exagérer, ayant pris à tâche de ne relater dans ce livre — qui est mon œuvre et dont je porte toute la responsabilité — que les faits que j'ai vu s'accomplir sous mes propres yeux *ou ceux auxquels les habitants de Petit-Goâve, qui étaient avec moi*

à l'usine Simmonds, ont affirmé avoir assisté et dont il me fut possible de contrôler sur les lieux mêmes l'authenticité ou la fausseté.

Toutefois — et je me répète à dessein — la responsabilité pèse lourdement sur la tête du généralissime de l'armée devant l'histoire, car rien, — à mes yeux — ne peut excuser ou légitimer les horreurs commises à Petit-Goâve par les hommes de son armée.

En effet, un chef d'armée a pour principale mission de ne tolérer aucun acte qui ne soit digne d'un haut et noble caractère. S'il cause du mal à ceux contre lesquels il combat, il faut que ce mal soit juste et puisse être considéré, de la part des vaincus comme de la part du vainqueur, comme une peine commandée par les nécessités du moment; mais qu'on entre l'arme au bras dans une ville, qu'on la livre impitoyablement au pillage et qu'on y exerce des actes de vengeance tels que ceux qui furent commis les 8, 9, 10 et 11 Août 1902, à Petit-Goâve, c'est là, assurément, un acte odieux. Le droit des armes ne peut autoriser une armée à incendier des maisons, à ruiner toute une population, pour venger l'exaltation ou l'erreur de quelques hommes.

Les peuples barbares agissaient ainsi dans leurs invasions, mais c'était à une époque où la civilisation n'existait pas encore. Du reste, les plus grands philosophes de l'antiquité ont blâmé cette coutume barbare : Moïse avait défendu de dévaster, en aucune manière, la terre de l'ennemi et d'incendier ses villes. Les pythagoriciens, au rapport de Jamblique, professaient ce principe qui a la même origine et le même fondement. Platon aussi l'a dit dans le cinquième livre de la République. Cicéron lui-même reprochait aux Romains d'avoir ruiné Corinthe, pour punir l'insulte que leurs ambassadeurs avaient

reçue dans cette ville ; et, dans son discours aux pontifes, il déclara « horrible, méchante, condamnable à tous égards, une guerre qui s'adresse aux femmes et aux foyers domestiques. » Dans son plaidoyer contre Verrès, se sentant soutenu par l'approbation de la conscience publique, il loua hautement Marcellus qu'il opposa à Verrès, et rappela au peuple romain que ce général, envoyé contre les Syracusains « respecta si bien les édifices publics et privés, sacrés ou profanes, qu'on eût dit qu'il était venu avec son armée non pour soumettre la ville, mais pour la protéger (1) ».

Nous voilà déjà bien loin de l'usine Simmonds où nous étions allés chercher un refuge pour nous soustraire à la vengeance de l'ennemi. Revenons-y.

Le soleil avait disparu de l'horizon ; la nuit nous enveloppait de ses ombres épaisses, et la ville était comme cachée derrière un rideau noir brusquement tiré. A cette heure, un silence profond régnait dans la nature : pas un souffle d'air n'agitait les feuilles immobiles des arbres, pas un cri d'oiseau ne venait frapper nos oreilles, et les vagues de la mer, le matin si tumultueuses, déferlaient doucement sur la gréve.

La nuit s'écoula dans la plus parfaite tranquillité. Le lendemain, de bonne heure, je m'éveillai et j'allai m'accouder au bout de la véranda de la grande maison basse qui servait de local aux bureaux du directeur de l'usine, les deux mains serrées sur la poitrine, regardant tristement la ville qui flambait encore. Petit-Goâve ne formait plus qu'un vaste cimetière : l'emplacement de chaque maison, blanchi par les cendres, offrait l'aspect d'un sépulcre.

A huit heures, l'usine avait repris son animation

(1) M. Ovide Cameau, Ministre du Président Salomon, tint la même conduite en Décembre 1883, à Jérémie, lors de la pacification de cette ville.



habituelle : les employés arrivaient et reprenaient leur travail accoutumé, comme si rien d'anormal ne se fût passé.

A neuf heures, M. Surville, revenu de la ville, nous raconta que Chicoye était resté chez lui la veille, jusqu'à ce qu'il ne lui fût plus possible de résister à l'intensité de la chaleur ; mais que, s'étant travesti en femme, après s'être fait raser toute la barbe, il était allé se cacher chez Madame Eugène Lafontan, où lui et le Consul français devaient aller le chercher, à la tombée de la nuit, pour le conduire chez M. Guillot. A l'heure convenue, continua-t-il, lui (M. Surville) et M. Chiérez, se rendirent effectivement chez Madame Lafontan, où Chicoye les attendait. Ils le couvrirent du pavillon français, le placèrent au milieu d'eux, puis descendirent ensemble dans la rue. Ils avaient à peine parcouru une trentaine de mètres qu'ils furent assaillis par des coups de feu partis d'une rue transversale. Ils durent rebrousser chemin et réintégrer Chicoye dans la maison de Madame Lafontan, après lui avoir promis de revenir le chercher le lendemain, à la première heure du jour. Mais, hélas ! quand ils revinrent, la maison de Madame Lafontan n'était plus qu'un monceau de cendres. Ils se demandèrent avec anxiété ce qu'était devenu leur ami. Nul ne pouvait dire s'il était mort ou vivant. Mais comme l'autorité s'acharnait à sa recherche, on finit par faire de mon malheureux ami un personnage légendaire : les uns disaient qu'il s'était métamorphosé en chien, d'autres en chat. Quelques femmes soutenaient l'avoir vu s'embarquer sur un canot, tandis que Madame Lafontan affirmait que le feu l'avait surpris chez elle et qu'il y était mort. Ainsi pendant quinze jours, la disparition ou la mort probable de Chicoye défraya toutes les conversations, si bien que les hypothèses les plus invraisemblables furent formulées à son sujet.

Le gouvernement provisoire, qui tenait à ce que Chicoye fût châtié d'une façon exemplaire, se montra moins crédule que tous ces faiseurs de légendes et ne cessa de télégraphier aux commandants militaires des arrondissements limitrophes de Petit-Goâve, leur enjoignant de lancer des émissaires à la recherche du fugitif.

A quinze jours de là, le 24 Août 1902, on révéla la présence de Chicoye dans une des sections rurales de la commune de Bainet, arrondissement de Jacmel. Aussitôt, les autorités de Petit-Goâve, qui en avaient été les premières informées, en firent part au général Berrouet, commandant de cet arrondissement. Le même jour, celui-ci transmit l'ordre au général Hiram Colin, Chef de la commune de Bainet, d'avoir à établir des bivouacs dans toute l'étendue de la section rurale de *Gris-Gris*, où la présence de Chicoye lui avait été signalée.

C'était à la faveur de la nuit que Chicoye avait pu sortir de la ville de Petit-Goâve et gagner les bois dans l'espoir qu'il lui serait possible de franchir les montagnes et d'arriver à Jacmel.

Travesti en paysan, vêtu d'un pantalon et d'une vareuse *gros bleu,* coiffé d'un chapeau de paille du pays, chaussé de pantoufles en cuir de chèvre, les cheveux et la barbe taillés, le havre-sac au dos et la pipe à la bouche, Chicoye était vraiment méconnaissable. Ce qui causa sa perte, c'est le temps qu'il perdit dans les bois à attendre son fils, qui était avec sa famille et qu'il n'avait pas voulu laisser, de peur qu'on ne lui fît du mal.

Une fois réunis, le père et le fils se mirent en route. Pendant cinq longs jours et autant de nuits, ils errèrent à l'aventure, faisant sans cesse des crochets pour passer loin des bivouacs et se dérober à la vue des paysans auxquels, d'ailleurs, ils ne pou-

vaient guère s'adresser, même pour se procurer de l'eau quand ils avaient soif.

Lorsque les quelques provisions de bouche que le fils avait pu tant bien que mal se procurer furent épuisées, ils se nourrirent de fruits et de légumes, buvant le matin, pour se désaltérer, la rosée tombée sur les feuilles des arbres.

Ils marchaient, marchaient toujours, mais ils ne se rendaient jamais compte où ils étaient et ignoraient quelle était la distance qui leur restait encore à parcourir pour arriver au terme de leur voyage, qui était Bainet.

Un jour, épuisé par les marches et les veillées, le fils, qui était d'une complexion débile, ne pouvant plus résister à la fatigue, tomba au coin d'un bois et s'endormit de ce sommeil, frère de la mort, que connaissent bien les fugitifs et auquel ils s'abandonnent dès qu'ils se croient en sûreté. Mais quand il se réveilla le lendemain au petit jour, il se sentit mourir d'épuisement. Posant la main sur son flanc comme pour apaiser la faim qui le dévorait, il lançait vers le ciel des regards désespérés, semblant le prendre à témoin du spectacle de son infortune. Son père, qui était près de lui, l'exhorta au courage, lui disant que bientôt ils arriveraient à Bainet.

Quand dans l'après-midi, nos deux voyageurs voulurent reprendre la route, le fils, malgré les efforts surhumains qu'il déploya, ne put faire que quelques pas.

Alors, ému jusqu'au fond de l'âme, Chicoye considéra son fils, se demandant avec anxiété ce qu'il adviendrait si son état venait à s'aggraver.

Chicoye aimait éperdûment cet enfant, il l'aimait d'un amour passionné ; il n'eût jamais la pensée

qu'il pourrait être pour lui, un embarras, un obstacle à sa fuite.

Comme le soleil descendait déjà à l'horizon, ils passèrent la nuit en cet endroit et le lendemain, Rossini (tel est le nom du fils), après avoir par un sommeil réparateur, recouvré une partie de ses forces, fut le premier à s'éveiller et à reprendre la route.

Tandis que Chicoye et son fils, comme de véritables juifs errants, accomplissaient leur pénible pèlerinage à travers les montagnes rocheuses, sa famille subissait, à Petit-Goâve, les plus dures vexations. Elle n'échappa aux persécutions des ennemis politiques de Chicoye, qu'en allant se cacher dans les *mornes*. Isolées, sans communications, sans nouvelles, Madame Chicoye, sa mère, sa fille aînée et sept autres petits enfants, erraient dans une perpétuelle agitation au milieu de ces bois ; tantôt voulant espérer que l'infortune se lasserait de les accabler, tantôt ramenées à la réalité terrible, mais toujours pensant à leur époux et à leur père, les regards sans cesse tournés vers la ville.

La famille Chicoye n'avait pas à subir que des peines morales, elle souffrait aussi des conséquences désastreuses de l'incendie, de la perte de ses biens et surtout de l'état de dénûment presque complet dans lequel elle se trouvait. Une chose cependant la réconfortait, c'était la prière.

Mais, en ces moments de suspicion générale, les paysans commençaient à murmurer contre elle, disant que sa présence dans leur section les compromettrait.

Peu à peu, leurs propos avaient fini par prendre un caractère d'hostililité inquiétante. Dénoncée à l'autorité militaire de Petit-Goâve, cette famille

allait d'habitation en habitation, espérant toujours que quelque porte compatissante s'ouvrirait devant elle.

Madame Chicoye, dépouillée de tout et vivant dans les conditions les plus misérables, était sans cesse menacée de subir les derniers outrages. C'est alors qu'elle alla chercher un dernier refuge à l'usine Simmonds, où elle fut reçue avec la plus haute bienveillance par M. Léon Van-Languendonck, qui l'entoura de tous les soins, la combla de toutes les marques d'attention possibles.

Elle y demeura environ deux mois, jusqu'au jour où elle se décida à retourner à Jacmel et où M. Languendonck, l'accompagnant à quatre lieues de Petit-Goâve, la confia, au carrefour Fauché, à M. Pélissier Briffault, leur parent, qui était venu l'y attendre.

Entre temps, les soldats lancés à la recherche de Chicoye accusaient les paysans d'avoir recélé le fugitif et exerçaient sur eux des actes de violence tels que ceux-ci, pris de frayeur, avaient fini par ne plus vouloir recevoir personne chez eux.

C'est ainsi qu'une nuit, s'étant endormi près de la grand' route, Chicoye fut réveillé par les bruits de plusieurs chevaux lancés à un galop rapide et soutenu.

Arrivés à proximité de sa cachette, les cavaliers ralentirent l'allure de leur monture comme s'ils allaient mettre pied à terre.

Dans cette demi-obscurité, Chicoye put distinguer des hommes revêtus d'un uniforme ; il n'eût que le temps de se glisser dans les broussailles et les cavaliers passèrent sans l'apercevoir.

A partir de ce moment, Chicoye comprit qu'on le recherchait et qu'on était sur ses traces. Il

résolut donc de quitter ces lieux sans plus tarder, mais un tel déplacement n'était pas facile à effectuer. Cependant, malgré les difficultés et des risques de toute sorte, Chicoye parvint à s'éloigner sans encombre, la nuit suivante, à la faveur d'une forte averse.

Malheureusement une ombre lui tenait toujours compagnie ; cette ombre, c'était la malchance ; d'autres diraient la *fatalité*.

Si la gloire est parfois capricieuse, la malchance, en revanche, se montre presque toujours fidèle à qui elle s'est une fois attachée ; elle est tenace et se cramponne à sa victime avec acharnement.

En effet, Chicoye et son fils étaient à peine arrivés dans la nouvelle retraite qu'ils avaient choisie, que les patrouilles lancées après eux les y suivirent sans pouvoir heureusement les découvrir.

Six jours après ce dernier incident, Chicoye, croyant que les gendarmes lancés après lui avaient renoncé à sa recherche, se remit en route avec son fils sans plus s'inquiéter.

C'était le Samedi 30 Août. Ce jour était des mieux choisis, car on sait que le Samedi, les paysans vont en ville pour vendre leurs denrées et y acheter les provisions qui leur sont nécessaires pour les besoins de la semaine.

A mon avis, Chicoye ainsi déguisé en paysan, avait quatre-vingt-dix chances sur cent de passer inaperçu dans la foule, mais il avait compté sans la malchance, l'implaçable malchance !...

Tombé inopinément dans un bivouac placé à l'entrée d'un petit sentier, il ne lui fut pas possible de revenir sur ses pas. Cependant, comme il se trouvait au milieu d'une vingtaine d'autres paysans, et qu'il avait su garder son sang-froid

habituel, — qu iest d'ailleurs le partage des hommes qui ont passé par des grandes vicissitudes et par des émotions diverses, — Chicoye eut le temps de changer de direction et de se dissimuler à demi derrière l'un des paysans.

Après avoir franchi l'obstacle — c'était le dernier — il alla s'asseoir, comme pour reprendre haleine, sur le tronc d'un arbre abattu qui barrait la moitié du chemin. Le coude appuyé sur son bâton de voyage, il ressemblait à ces pèlerins du moyen-âge qui se rendaient dans quelque antique sanctuaire. La tête appuyée sur la paume de la main, les yeux tournés vers le poste devant lequel allait bientôt passer son fils qui était demeuré en arrière, réfléchissant, indécis, indiciblement accablé, on eût dit qu'une sorte de paresse de tout son être le retenait cloué là, comme une statue de la méditation...

Plus d'un quart d'heure s'était écoulé depuis qu'il se tenait dans cette mélancolique posture. L'on eût dit qu'il interrogeait sa conscience, qu'il passait en revue toutes ses tribulations et analysait toutes les éventualités redoutables du péril dont son fils, à son tour, était menacé.

A quelques pas de lui murmurait doucement l'eau limpide d'une petite source, dont le cours était interrompu par deux chûtes minuscules, et qui serpentait mollement dans l'herbe verdoyante. Il était allé se désaltérer à cette petite source, et depuis cinq minutes déjà il avait regagné sa place; mais son fils n'apparaissait toujours pas. Chicoye fut pris alors d'une angoisse soudaine; il voulut se rendre compte de ce qu'était devenu son fils et se leva. A peine avait-il fait une centaine de pas, qu'une profonde tristesse se refléta tout à coup sur son visage : il venait d'apercevoir Rossini qui, dans la hâte fébrile qu'il avait mise à rejoindre son père, était venu tomber en plein au milieu d'un

groupe de soldats. L'infortuné avait été reconnu et arrêté.

Pendant quelques minutes, Chicoye s'était tenu à distance de manière à n'être pas remarqué. Il suivait du regard, le cœur serré, le dialogue engagé entre le jeune homme et l'officier de poste qui avait ordonné son arrestation.

A un geste que fit ce dernier, Chicoye inconsidérément, follement, se précipita sur le grand chemin et se dirigea droit vers les deux interlocuteurs. Sans doute, bien d'autres, en la circonstance, eussent abandonné l'enfant à lui-même, assurés que rien de fâcheux ne lui arriverait, quand bien même il eût dû être conduit à Bainet ou à Jacmel.

Mais cette malchance persistante qui ne l'abandonnait jamais, voulut qu'il essayât d'expliquer à l'officier les circonstances dans lesquelles voyageait le jeune homme. A ces gestes, à son parler, à ses traits, à son maintien, l'officier de garde — qui était un jeune paysan éclairé — n'eût pas grand peine à reconnaître que sous la vareuse du laboureur se cachait un *bourgeois* qui dissimulait mal son identité, et qui pouvait bien être l'homme qu'il recherchait. Il commanda alors à ses soldats de se mettre sur les rangs ; puis ordonna l'arrestation de Chicoye...

Ah ! qu'il est capricieux, ce destin qui accorde et refuse les faveurs dont il dispose avec une bizarrerie qui semble se jouer des hommes ! Une demi-heure auparavant, Chicoye était passé inaperçu devant le même poste ; il était hors de tout danger et voilà qu'une triste et étrange fatalité le poussait à se livrer lui-même à ses ennemis !

Mis en état d'arrestatation, Chicoye ne songea point à se défendre ni à s'enfuir, bien qu'il fût

armé. Il eût pu tenter l'aventure et avec d'autant plus de succès qu'il était brave, hardi et que les soldats n'étaient pas en nombre. Mais une chose lui manquait : c'était la force physique.

Brisé par la fatigue et par la faim, il pouvait à peine se tenir debout. Il n'avait fallu qu'une seconde de réflexion à Chicoye pour embrasser toutes les incertitudes et tous les dangers qu'aurait pu comporter une telle tentative.

Les bras ballants, la tête abattue sur la poitrine par un coup aussi cruel qu'inattendu, il demeura inerte, écrasé sous le poids terrible de son impuissance.

Ayant demandé à être conduit à Bainet, ce fut avec bien des peines que lui et son fils purent y arriver, tant ils étaient exténués de fatigue et minés par la faim. Aussi, les personnes qui les virent le jour de leur arrivée, les reconnurent à peine, tant ils portaient sur leur figure creusée par toutes les privations qu'ils avaient dû subir, je ne sais quelle expression d'indicible tristesse.

On eût dit que le destin les avait frappé au visage et y avait laissé son empreinte de mort.

Chicoye cependant, avait conservé dans le regard une énergie qui semblait braver les pires destins.

C'est ici que vient se placer l'épisode suivant, qui n'est pas resté complètement ignoré du public, ayant été plusieurs fois raconté d'une façon plus ou moins exacte par les habitants de Bainet. Je l'ai moi-même entendu raconter à Port-au-Prince d'une parente de Chicoye, qui était présente à l'hôtel du commandant de place de cette ville, au moment où la scène se déroulait. Il m'a été confirmé, en Novembre dernier, à Saint-Thomas, par M. Pélissier Briffaut, ancien juge de Paix de Jacmel,

notaire public à la résidence de Marigot et parent de Chicoye.

On rapporte que les soldats qui avaient procédé à l'arrestation du fugitif et de son fils ne les connaissaient point et ceux-ci n'avaient pas encore décliné leurs noms et qualités, de telle sorte que, jusqu'à l'heure de leur arrivée à Bainet, on pouvait encore les sauver en déclarant « que les personnes amenées n'étaient point celles dont l'autorité avait ordonné l'arrestation ». Et ce subterfuge pouvait réussir d'autant plus facilement qu'il était nuit et que toutes portes étaient closes.

Le bourg, en effet, était désert, silencieux, plein de grandes ombres allongées et, seul, pensif, assis à côté de son fils et des soldats qui s'assoupissaient, Chicoye semblait interroger le ciel qui avait pris un aspect lugubre, chargé qu'il était de gros nuages qui se traînaient lourdement.

Le hasard, par l'une de ces terribles ironies dont il est coutumier, enleva au prisonnier toute chance de salut.

Le commandant de la place, sur la bienveillance duquel il comptait absolument pour s'évader comme sur celle d'un frère, se trouvait en plaine ce soir-là, dans son habitation. Ce furent MM. Ruffin, Peslage et Désil Bazile qui allèrent l'en avertir.

Quand, le lendemain de grand matin, l'officier de garde présenta les prisonniers au général Colin, celui-ci semblait se demander s'il devait croire à la résurrection d'un homme que tout le monde, depuis deux semaines, disait mort.

A la vue du général Colin, Chicoye eut une lueur d'espérance ; son bonheur était tel qu'on eût dit qu'une flamme divine avait tout à coup éclairé la pâleur de ses traits.

Il connaissait en effet particulièrement le général Colin, que tout jeune il avait fait sauter sur ses genoux, à Jacmel, et à qui il avait rendu d'éminents services dans plus d'une occasion.

Entre autres, c'est à lui qu'il devait sa nomination comme employé de première classe à la douane de Jacmel, en 1890, puis comme sous-chef des mouvements de ce port. Aussi, était-ce avec confiance et assurance que, s'approchant du commandant de Bainet, il lui murmura tout bas ces paroles pleines d'onction : « *Sauvez mon fils ! il est jeune, il est le seul espoir de la famille !* »

A cette touchante supplication, l'impitoyable général lui répondit imperturbablement : « Vous me demandez une impossibilité. Il ne faut pas y songer. Je déplore bien votre cas et celui de votre fils, mais sachez, qu'avant tout, je suis soldat ! »

A cette réponse sèche, hautaine et pleine d'amertume, un profond découragement, une sombre tristesse s'emparèrent de Chicoye. Il resta immobile, comme anéanti, murmurant contre le sort qui s'acharnait visiblement après lui.

A ce moment, il devait être sept heures du matin ; le bruit de l'arrestation de Chicoye et de son fils s'était déjà répandu en ville. La population presque tout entière accourut à l'hôtel de la place. Parents et amis, femmes et enfants, allèrent l'embrasser et l'exhorter au courage.

Madame Joséphine François et toutes les notabilités du bourg : MM. Octave Francillon, Pierre-Charles Jeune, Jean-Baptiste Jeune (Tibul), Fernand-Pierre-Louis et plus de cent autres personnes lui prodiguèrent à l'envi les attentions les plus délicates. M. Fernand Pierre-Louis, particulièrement, fut admirable dans son sympathique et généreux dévouement. Il envoya un beau complet

veston à Chicoye ainsi que chapeau, souliers et cent gourdes en espèces.

La population avait tenté une première démarche auprès du général Colin en vue de faciliter l'évasion du prisonnier sur la route de Bainet au chef-lieu de l'arrondissement, Jacmel. La démarche n'aboutit pas, celui-ci s'étant retranché derrière cette fin de non-recevoir : « *Je suis soldat !* ». Comme si le soldat en Haïti était synonyme de bourreau, de déloyauté, d'ingratitude et de perfidie!

Toutefois, effrayé de l'attitude hostile et décidée de la population, qui voulait quand même arracher Chicoye et son fils à ses griffes et convaincu de son impuissance à s'y opposer, le général Colin eut l'habileté d'acquiescer à ce que lui demandaient les habitants, non sans nourrir dans les replis de son âme criminelle, l'arrière-pensée de remettre quand-même *son bienfaiteur* à ses bourreaux. En effet, quand les amis de Chicoye eurent offert à celui-ci deux *bonnes montures* pour se rendre à Jacmel, le général Colin, se rappelant sans doute la célèbre évasion de M. Alcius Charmant en 1896, sur la route de Port-au-Prince à Jacmel, se trouva fort embarrassé.

Ne pouvant repousser l'offre des amis de Chicoye sans trahir son secret dessein, il trouva le moyen de les persuader qu'en donnant leurs montures à l'intéressant prisonnier, ils couraient le risque de se compromettre eux-mêmes, celui-ci devant abandonner ces animaux à la porte du Consulat. C'est alors que Madame Joséphine François offrit de mettre deux ânes à la disposition de Chicoye et de son fils, offre qui fut acceptée par le général Colin.

Pour mieux endormir la vigilance de la population et lui inspirer confiance, le général Colin consentit à ne pas expédier les prisonniers sous escorte à Jacmel.

Il les fit accompagner d'un simple commissaire de police et d'un autre soldat, disant à Chicoye qu'il s'entendrait avec ceux-ci une fois en route et au moment propice.

Ainsi, dans l'esprit de tous, Chicoye et son fils se rendaient au Consulat et non en prison à Jacmel.

Entre temps, le général Colin, sous le spécieux prétexte que l'ardeur du soleil pouvait nuire à la santé déjà par trop altérée de Chicoye et de son fils et qu'il était préférable de les faire partir la nuit, avait eu le temps d'expédier furtivement un contingent de soldats armés sur la route par laquelle devaient passer les captifs, ayant à sa tête l'adjoint de place, le colonel Dessaix.

Profitant d'une grande averse qui tomba ce jour là sur Bainet, le général Colin, sans attendre la nuit, et trop heureux de cette circonstance providentielle qui lui permettait de dérober Chicoye et son fils aux manifestations enthousiastes de la population, les fit partir à quatre heures du soir, avant l'heure convenue.

Ils avaient déjà parcouru cinq à six kilomètres, lorsqu'à leur grand désespoir ils rencontrèrent le détachement commandé par le colonel Dessaix.

Dès lors, Chicoye comprit qu'il avait été trahi, que ce nouveau Judas Iscariote, *Iram Colin*, l'avait livré impitoyablement à ses ennemis !...

Partis de Bainet le lundi 1er Septembre, à quatre heures du soir, ainsi que je l'ai dit plus haut, Chicoye et son fils n'arrivèrent à Jacmel que le lendemain mardi, à trois heures du matin, et, afin qu'ils ne pussent être vus de personne à leur arrivée en ville, le colonel Dessaix, qui avait reçu des instructions secrètes du commandant de Bainet, loin de suivre la route ordinaire, celle du

« *Portail de Bainet* », les fit passer par une route détournée, appelée « *Les Boussiers* ». Ils furent aussitôt conduits à l'hôtel de l'arrondissement, chez le général Berrouet, *l'ennemi personnel et l'adversaire politique de Chicoye.*

Quand ce général eut vu son prisonnier, un air de satisfaction se peignit sur son visage.

Après les salutations d'usage, il posa, d'une voix mal assurée, quelques questions à Chicoye qui y répondit très évasivement, non sans une pointe d'aigreur.

Désespéré de ne pouvoir venir à bout de ce silence éloquent, le général ordonna de le conduire en prison ; il y fut accompagné par les généraux Alphénix Lominy, Macius Thébaut et le colonel Brunel Delince, alors secrétaire au bureau de l'arrondissement.

A peine Chicoye se fut-il retiré, que le général Berrouet eût comme un cri étouffé de triomphe, de joie orgueilleuse : le demi-sourire qui se jouait sur ses lèvres à la vue du prisonnier, s'était tout à coup épanoui et un cri d'oiseau de proie, qui sentait déjà dans ses serres l'allouette palpitante et vaincue, s'échappa instinctivement de sa poitrine : « *M'ouin, pa té di que cé mouin qui ta fusi iell youn jou ?* » (1)

Tout en se représentant la scène qui devait bientôt combler ses vœux, il alla au téléphone appeler le concierge de la prison et lui dit avec une évidente satisfaction :

— « Je viens de vous envoyer M. Chicoye, vous le f.... au cachot et au secret. Quant au fils, vous le ferez monter au civil ». — « Entendu », répondit le geôlier, qui ferma brusquement la

(1) Ne lui avais-je pas dit que c'était moi qui le fusillerais un jour ?

communication et alla mettre la garde en bon ordre.

Déjà, les parents et amis de Chicoye, prévenus par quelques amis, avaient fait apporter à la prison tout ce qu'ils supposaient devoir lui être utile : matelas, draps, oreillers, cigares, vins, vivres, etc.

C'était la première fois, depuis un mois, que Chicoye allait pouvoir se coucher dans des draps et sur un matelas.

Plongé dans les idées si lugubres qui lui venaient et revenaient sans cesse à l'esprit, il ne put dormir tout d'abord. Peu à peu cependant, le sommeil s'appesantit sur lui, ses nerfs se détendirent et, pour la première fois, il s'endormit profondément jusqu'à sept heures du matin.

Pendant qu'il reposait ainsi dans son cachot, le général Berrouet, lui, était en fête. Sa vieille haine contre *son ennemi personnel* se ravivait, et la prétendue insulte qu'il a toujours dit avoir reçue de Chicoye, en 1891, chez le général Barjou, et qu'on aurait pu croire oubliée, renaissait à cette heure avec une fureur de vengeance aussi vivace qu'au premier jour.

Le bonheur comme le malheur a ses nuits blanches : Berrouet ne put dormir cette nuit-là. Il semblait à celui-ci, qu'avant que l'aurore ne parut, un voleur allait descendre du ciel pour lui dérober son prisonnier : il lui tardait de savoir si les ordres qu'il avait donnés au concierge avaient été exécutés ponctuellement.

Dès le petit jour, il se leva et alla lui-même s'en assurer. Tout était en parfait état.

Berrouet, ai-je dit, avait juré de se venger dans le sang du pauvre Chicoye de la prétendue insulte

qu'il avait reçue de lui, *et en homme d'honneur* (?) il allait tenir parole.

Le lecteur saura en effet, qu'après le triomphe de la révolution du Nord contre Légitime, qui fut accusé d'avoir tramé le complot qui aboutit, le 28 Septembre 1888, à l'assassinat de Séïde Télémarque, son compétiteur aux élections présidentielles, Berrouet, alors simple officier d'artillerie, et protégé par le général J.-R. Barjou, délégué du gouvernement dans l'arrondissement de Jacmel et la ligne militaire de Saltrou, fut commissionné directeur de l'arsenal de Jacmel. De son naturel, Berrouet est très despote et, par manque d'éducation, — étant fils de paysans et venu en ville à 14 ans — il est aussi très bourru et grossier. Quand il se trouvait en état d'ébriété, c'était sur les malheureux soldats en garnison à l'arsenal qu'il apaisait sa fureur, en leur administrant gratuitement de *gros coups de « coco-macaque »*.

Ceux-ci allaient s'en plaindre au délégué, le général Barjou, qui ne perdait jamais l'occasion d'en témoigner son mécontentement à ce chef de l'armée.

Cependant, Berrouet ne s'en corrigeait point : le même état de choses continuait et devenait nécessairement de plus en plus intolérable.

Un jour, *le général Berrouet* (ainsi se faisait-il appeler) arriva *ivre-mort* à l'arsenal et s'imagina que son planton avait bu de son rhum. Pour le punir, il fit lier le malheureux soldat, puis le fit fixer à une de ces vieilles pièces de canon du temps de la colonie et le fit fustiger. Quand le bourreau eût achevé sa criminelle besogne, le patient était presque mort.

Cette fois, c'en était trop : le général avait dépassé la mesure. La garnison tout entière protesta

ouvertement contre son procédé barbare et alla s'en plaindre au délégué, déclarant qu'elle s'en vengerait d'une manière ou d'une autre si l'autorité supérieure n'intervenait pas pour faire cesser les mauvais traitements que le général Berrouet, dans ses moments d'ivresse, faisait subir aux serviteurs de la Patrie.

Chicoye se trouvait présent à l'hôtel de la délégation à l'heure où arrivèrent les soldats, accompagnés du capitaine de garde. Après qu'ils eurent fini de faire entendre leurs doléances au général Barjou, Chicoye se leva brusquement, comme mu par un ressort, et, d'un accent indigné, il stigmatisa la conduite du despote qui, dit-il, avait abusé de son autorité pour infliger de si cruels supplices à des êtres inoffensifs et sans défense. Et, sur un ton caustique et mordant, il ajouta : « Il fallait que le général Berrouet fut véritablement *saoûl*, pour en arriver à commettre un tel abus d'atrocité ! »

A cette énergique protestation de Chicoye, Berrouet se redressa de toute sa hauteur, et, les traits bouleversés, la bouche écumante et les prunelles dilatées par la fureur et la haine, subissant l'influence excitante de l'alcool, il jura — serment digne du Tatars — « qu'il s'en vengerait un jour dans le sang de son insulteur ».

Depuis, Berrouet avait cessé de se « *saoûler* », mais l'idée de vengeance qu'il méditait, ne l'avait pas quitté un seul instant. Elle l'obsédait nuit et jour.

Dans ses nuits d'insomnie, cette scène lui revenait sans cesse à la mémoire et l'on conçoit bien qu'une pareille soif de vengeance ne se soit pas apaisée chez un fauve comme Berrouet.

Onze ans après, la fatalité voulut que Chicoye tombât dans les griffes de son implacable ennemi, dans les circonstances déjà rappelées.

Le 2 septembre au matin, « la population de Jacmel fut réveillée comme en sursaut par le bruit que produisit la nouvelle de l'arrestation de Chicoye et de son arrivée en cette ville. L'émotion en fut profonde, d'autant plus que Chicoye était de Jacmel, qu'il y avait ses parents, de nombreux amis et coreligionnaires politiques. Après les premières heures d'émotion, les esprits s'étaient peu à peu calmés ; les hommes de tous les groupes, de toutes les convictions politiques, s'étaient mis debout pour essayer de le sauver. Seul, le général Berrouet, restait rebelle à cette louable et philanthropique manifestation de la population ».

« La raison en était, répondait-il à ceux de ses intimes qui l'avaient interrogé à cet égard, qu'avant de faire connaître son opinion, il attendait les instructions du gouvernement provisoire, auquel il avait télégraphié et adressé un courrier spécial ».

Entre temps, quelques honnêtes pères de famille, pour épargner un crime inutile et ne pas offrir à la trop malheureuse population de Jacmel le triste spectacle de voir égorger froidement un *Jacmélien par un autre Jacmélien*, avaient exprimé le vœu de faire acheminer Chicoye et son fils à la capitale, au siège même du gouvernement provisoire.

Le même jour, l'honorable M. Emmanuel Henriquez, se fit l'écho de ce vœu dans son journal. Quoique émané d'un Sénéquiste, d'un adversaire politique de Chicoye, mais d'un adversaire loyal, modéré, honnête, qui n'entendait agir que d'après le cri de sa conscience et conformément aux lois fondamentales qui régissent la nation haïtienne, ce vœu fut mal accueilli par le général Berrouet, qui avait jusqu'alors caché son dessein de se donner à lui-même la sauvage satisfaction de se vautrer dans le sang de son insulteur.

Ce n'est pas que M. Henriquez ne fût au courant

de l'inimitié qui existait entre ce général et celui dont il se faisait le vaillant défenseur, mais il crut qu'il était sage d'éviter à la ville de Jacmel d'être témoin des conséquences qu'il savait devoir résulter de cette arrestion et d'épargner en même temps à Berrouet l'opprobre d'un crime inutile, d'un crime qui l'a marqué au front, *lui et toute sa descendance,* d'un stigmate flétrissant et ineffaçable, qui lui a valu la réprobation publique et mérité le surnom « *d'assassin de Chicoye !* »

M. Henriquez, malheureusement, ne fut pas compris par cette brute sanguinaire et ce fut avec une profonde tristesse, qu'il écrivit la semaine suivante, le 9 Septembre dans son journal :

« *Je suis vraiment désillusionné en matière politique et presque totalement sur le compte des hommes ; je n'ai embrassé la cause de personne avec passion ; je m'attache à mon devoir de journaliste et je ne faillirai jamais à son accomplissement, mes seuls guides étant le droit et la justice* ».

Noble élan de civisme, d'indépendance et d'abnégation, qui fait honneur à M. Henriquez, dont la conduite publique et privée — passée et présente — est le meilleur gage de sincérité qu'il pût offrir à l'appui de cette énergique déclaration ! (1)

En stigmatisant d'une façon si sévère la conduite de ses propres coreligionnaires politiques, M. Henriquez, incontestablement, fit preuve d'un rare courage. En même temps, il paya à Chicoye un dernier tribut du profond et sincère attachement qu'il professait pour lui.

---

(1) M. Emmanuel Henriquez, est un de ces rares Jacméliens qui font honneur à sa ville. Son père est tombé victime en 1883, de son dévouement à la cause libérale. M. Emmanuel Henriquez était au nombre de ceux qui avaient envoyé, en 1897, une adresse de félicitation et d'admiration à M. Firmin, alors appelé, pour la deuxième fois, à la tête du département 

.

C'est là, on doit en convenir, un trait digne d'admiration et dont on ne saurait trop le féliciter, car nous savons que, depuis longtemps, les passions politiques, si ardentes et si aveugles en Haïti, ont anéanti tout sentiment de justice et d'humanité dans le cœur de nos compatriotes.

Le vœu, dont M. Henriquez s'était fait l'interprète dans son journal, fut approuvé par la population presque tout entière.

Et comme, sournoisement, on faisait répandre en ville le bruit que le général Berrouet avait écrit au gouvernement provisoire pour lui demander l'autorisation de fusiller Chicoye, d'actives démarches furent entreprises non pour obtenir sa grâce pure et simple, mais pour que son jugement fût décidé.

Ce n'est pas, a dit *L'Echo de Jacmel*, que l'on crût en général à un acquittement, mais l'on voulait, pour la sauvegarde de la Société elle-même, pour le prestige du gouvernement provisoire et aussi pour la dignité de la ville de Petit-Goâve, qu'il ne fût pas dit que Chicoye avait été livré à la vengeance de ses ennemis. (1)

Ce fut dans cet ordre d'idées et de sentiments que quelques notabilités de Jacmel : MM. Mégie, Massillon, Lauture, E. Taluy, L.-A. Brun, A. Pommaynac, rédigèrent et adressèrent une pétition au gouvernement provisoire. Celui-ci, se trouvant placé dans l'alternative de savoir s'il fallait ordonner la fusillade immédiate de Chicoye, sans jugement, comme le lui demandait le général Berrouet, ou bien s'il fallait donner satisfaction aux pétitionnaires, c'est-à-dire se conformer à la loi, eût un moment d'hésitation.

---

(1) Au lieu de Petit-Goâve, *dont la dignité* n'avait rien à voir dans l'espèce, lisez *Jacmel* et au lieu de ses *ennemis*, lisez *Berrouet*, car Chicoye, à proprement parler, n'avait pas d'ennemis à Jacmel.



Pour trancher la question, qui ne pouvait être traitée par correspondance, en raison même de son importance, et aussi, pour laisser au général Berrouet toute la responsabilité de sa démarche criminelle, dictée par la plus lâche vengeance, le gouvernement provisoire délégua à Jacmel le général Marc-Aurel Derenoncourt et MM. Duplessis et Innocent, qui eurent la double mission de conférer avec le général Berrouet sur les mesures à prendre et de se renseigner sur les vœux de la population.

Arrivés à Jacmel le 4 Septembre, les membres de la délégation se mirent immédiatement en rapport avec le général Berrouet.

La première question qu'ils traitèrent fut celle ayant trait à la pétition de la population et au jugement du détenu.

Le général Berrouet leur fit observer « que la pétition n'avait aucune importance ; qu'elle pouvait être considérée comme une bulle de savon, et que les signataires, pour être tous d'honorables pères de famille, n'étaient pas moins de véritables nullités, incapables de rien entreprendre de sérieux contre son autorité, et dont il n'était même pas nécessaire de tenir compte ».

A cette déclaration du général Berrouet, le général Derenoncourt, président de la délégation, répondit : « Nous sommes satisfaits de votre déclaration ; nous allons repartir immédiatement, considérant notre mission comme terminée.

« Elle avait pour but de faire procéder immédiatement au jugement de M. Chicoye si vous étiez de cet avis, le gouvernement provisoire ayant voulu donner à la ville de Jacmel un témoignage non équivoque de son esprit de justice et d'équité. Mais puisque vous nous donnez l'assurance que



l'ordre public ne sera pas troublé en agissant autrement, nous n'avons plus rien à dire ».

Berrouet reprit : « Je vous donne ma parole, Messieurs, que tout se passera dans l'ordre le plus parfait. Soyez sans inquiétude à cet égard. En la circonstance, il me faut quelques jours pour pouvoir prendre mes dispositions militaires et dès que j'aurai tout assuré de ce côté, vous aurez de mes nouvelles ».

Sur ce, la délégation prit congé du général Berrouet et repartit le lendemain 5 septembre pour la capitale.

Tout d'abord, l'arrivée inopinée des membres de la délégation donna lieu à divers commentaires, à des rumeurs même, mais son brusque départ provoqua une agitation bien plus profonde encore. La population entière était en proie à des doutes troublants sur l'issue de la conférence tenue la veille à l'Hôtel de l'arrondissement. Les uns, les plus sceptiques, disaient que la délégation était venue pour assister au jugement de Chicoye et que la pétition adressée au gouvernement provisoire, avait produit son effet ; les autres, au contraire, croyaient savoir que le général Berrouet allait l'expédier à Port-au-Prince pour être gardé en prison. Mais soudain, par un de ces coups de théâtre qui ne se voient qu'à la scène, toute espérance s'envola. La délégation était à peine partie que le général Berrouet commença à prendre les dispositions militaires auxquelles il avait fait allusion la veille, au cours de la conférence.

Dès lors, le doute ne fut plus permis : il était clair qu'on allait consommer un assassinat politique ; on allait fusiller Chicoye sommairement.

Jusqu'à la fin pourtant, une assez grande partie de la population crut à la possibilité de le sauver,

et tout le monde, hommes et femmes, demandait sa mise en jugement.

A cette fin, une nouvelle pétition fut rédigée et remise à M. Montrevil Béliote, pour être présentée à la signature des habitants de la ville.

Ce fait étant parvenu à la connaissance du général Berrouet, il ordonna immédiatement l'arrestation du jeune Béliote, qui fut emprisonné.

En présence de cet acte brutal, une question se pose tout naturellement : Dans quel but le général Berrouet avait-il ainsi entravé la libre manifestation de la population de Jacmel ?

Pourquoi avait-il dit à MM. Turenne Taluy, A. Pommayrac et V. Hilaire, qui étaient allés lui demander de laisser circuler la pétition : « Je vous conseille de ne pas persister dans cette voie, si vous ne voulez qu'il vous arrive malheur ! »

En somme, quel droit avait ce général de s'ingérer dans une question de cette nature ? Et qui peut dire que cette pétition, si elle avait pu parvenir au gouvernement provisoire, ne l'eût point déterminé à revenir sur sa décision ?...

Ce ne fut pas là, la seule marque évidente du désir de Berrouet de fusiller Chicoye. Sous prétexte que, dans une réunion tenue en plaine, les firministes avaient décidé de tenter un coup de main en vue de faciliter l'évasion du détenu et qu'ils avaient offert 3,000 dollars au concierge de la prison pour leur en favoriser l'accès, le général Berrouet fit ce qu'aucun soldat loyal et vraiment brave n'aurait jamais consenti à faire à sa place :

Il fit descendre de l'arsenal une pièce de canon et la braqua sur la prison. Et lui, grand dormeur de son naturel, alla chaque nuit faire le guet, pour être sûr de ne pas manquer son gibier.

C'était pour lui une joie maligne que de se lever de temps en temps au milieu de la nuit, et d'aller coller son oreille contre la porte du cachot où était enfermé son prisonnier, et de s'éloigner ensuite sur la pointe des pieds, en se frottant gaiement les mains.

Quand il revenait à son hôtel, c'était pour raconter aux officiers de son état-major, l'altercation qui s'était produite entre lui et Chicoye en 1891, chez le général Barjou. Il la narrait avec la même animation, avec le même feu que si elle eût eu lieu la veille.

Enfin, fidèle à la promesse qu'il avait faite à la délégation du gouvernement provisoire, dès l'après-midi du mardi 9 septembre, le général Berrouët fit appeler M. Emile Brossard, notaire public, et le chargea secrètement de se rendre auprès de Chicoye et de lui offrir son ministère.

A la vue du notaire, le détenu comprit tout de suite qu'il n'avait plus rien à attendre de ses amis. Cependant il fit bonne contenance. Il reçut le notaire avec beaucoup d'amabilité, faisant de son mieux pour ne pas lui laisser le temps de lui apprendre une nouvelle qu'il avait déjà lui-même devinée.

« Vous venez m'offrir votre ministère, dit Chicoye au notaire ? Ma foi ! vous auriez bien pu vous dispenser de vous déplacer. Il m'eût été plus agréable de voir entrer ici le juge d'instruction ou une commission d'enquête qu'un notaire ..

« Ma vie est un jeu, continua-t-il, j'ai joué une grosse partie, je l'ai perdue, je paierai en beau joueur. Mourir un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faut toujours en venir là ».

« Permettez-moi, répliqua le notaire, de prendre congé de vous, puisque vous n'avez pas besoin de

mon ministère. Ayant appris, dans le public, que le général Berrouet avait reçu l'ordre de vous fusiller demain ou... après demain..., je crois, j'avais pensé que vous pouviez avoir besoin de mettre vos affaires en règle. »

— « Ce que vous dites-là est une monstruosité ! Et pourquoi refuserait-on de m'accorder cette dernière satisfaction ? Que fait-on donc de notre pacte fondamental ? Est-il vraiment dit que l'Haïtien ne peut jamais compter une minute sur la justice de son pays ?...

« Je vais mourir, soit ! mais je le dis avec un profond serrement de cœur : un pays où la Loi est appliquée selon les caprices ou le bon plaisir de ceux qui détiennent la force, où la justice est un vain mot, où l'on ne trouve même pas un homme ayant le courage de se lever pour protester contre tant d'iniquités et de sacrilèges, ce pays est appelé à disparaître infailliblement, tôt ou tard, de la carte du monde. »

« Tout cela, répondit le notaire, est affaire qui regarde le général Berrouet et le gouvernement provisoire, mais que je ne saurais ni approuver ni désapprouver. Adieu ! ! ! »

« Je suis bien sensible à votre marque d'attention, dit le prisonnier. Je ne possède rien : Né pauvre, je suis content de mourir pauvre. Si je tiens à être jugé, c'est parce que je ne veux laisser aucune souillure à mes enfants ; j'ai voulu me laver de la monstrueuse accusation d'après laquelle le feu a été allumé par moi au Petit-Goâve et voilà tout.

« La question de vivre ou de mourir m'est bien indifférente, sauf en ce qui concerne ma famille, à laquelle du reste, je vais faire connaître mes dernières volontés par un testament que j'écrirai ce soir. »

Le soir même, avec une parfaite lucidité d'esprit et d'une main ferme, Chicoye écrivit ses dernières volontés.

Quand M. Brossard quitta la prison, il pouvait être trois heures du soir, et, jusqu'alors, on ignorait encore en ville que ce fût le lendemain mercredi, que le général Berrouet allait consommer son crime. Il avait entouré l'exécution de son plan de tant de précautions que pas même le concierge de la prison ni l'officier de garde n'en eurent le moindre soupçon.

Deux heures après la sortie de M. Brossard arriva le général Berrouet, qui se fit introduire dans le cachot où était enfermé Chicoye. A la vue de ce général, le courageux prisonnier eut tout d'abord un mouvement de surprise, je devrais dire de colère, car il était très nerveux.

« Vous ici ! lui dit-il ; et pourquoi cette insulte à mon malheur ? Je crois savoir que je serai fusillé demain ». Le général fit un signe affirmatif avec la tête et ajouta : « demain matin ». « Et pourtant, continua Chicoye, je tenais absolument à être jugé. C'est une formalité essentielle de la loi, qui est la sauvegarde même de notre société. Je vous crois incapable, général, de souscrire à cette infamie, à cet assassinat politique !... »

— « Appelez-le comme il vous conviendra, assassinat ou non, j'ai reçu l'ordre de vous fusiller demain matin, « *en remplissant les formalités* d'usage », tel est le terme de la dépêche du gouvernement provisoire ».

« Toutefois, ne croyez pas que j'y souscrive sans émotion et de sang-froid ; mon cœur tressaille de pitié !

« Vos amis avaient pétitionné pour demander

que vous fussiez jugé régulièrement, l'arrondissement de Jacmel n'étant pas en état de siège ; mais le général Boisrond est intraitable. C'est surtout le général Carrié qui vous en veut ; il vous réclame à Petit-Goâve. Il ne pardonne pas à un mulâtre éclairé comme vous d'être firministe ».

« Eh quoi ! reprit Chicoye, il ne me pardonne pas d'être firministe, d'être partisan d'un homme instruit, honnête et démocrate et il vous pardonne à vous d'être sénéquiste ! Quel non sens ! Qu'elle aberration !... »

— « Eh bien, mon pauvre ami, sachez qu'entre M. Firmin, noir et M. Sénéque, également noir, il y a une différence très sensible, que vous apprendrez à connaître quand vous serez dans l'autre monde.

« Nous n'avons pas besoin d'un gouvernement démocratique qui vienne éclairer les paysans et changer l'état de choses existant.

« Du reste, je n'ai pas à vous apprendre maintenant ce qu'il est malheureusement trop tard que vous sachiez. Prenez-en votre parti. La nécessité est une loi implacable et j'ai plus que vous à me plaindre de sa dureté. La fatalité nous domine tous deux : Elle vous a irrévocablement condamné à mourir demain, sans être jugé et moi, elle m'a condamné irrévocablement aussi à l'inhumanité.

« Peut-être trouverez-vous là-haut la récompense due à votre innocence, puisque vous revendiquez ce titre ; quant à moi, je dois accomplir la mission qui m'est imposée ; je le dois, si je veux conserver ma charge et garder intact mon honneur militaire.

« Cette considération prime pour moi toutes les autres.

« Croyez-moi, mon ami, ne laissez pas un espoir

un espoir trompeur pénétrer dans votre âme ; il n'y a plus rien à attendre des hommes ; préparez-vous à rendre demain votre âme à Dieu ».

« Chicoye, immobile, écoutait le général avec cette placidité qui ne se démentait jamais chez lui. Puis, se redressant lentement, il dit à son interlocuteur : — « Je savais bien que, si je tombais entre vos mains, vous me fusilleriez ; c'est pourquoi vous me voyez si calme. J'étais prêt à mourir à tout moment.

« J'accepte donc ce triste arrêt avec une complète résignation. Je mourrai demain, soit ! mais en apôtre de *la liberté et de la démocratie*. Sachez que la main qui brise une liberté, brise dans l'homme une vertu. Voilà pourquoi toute âme honnête a toujours aimé la liberté et c'est à cet amour que l'on juge la trempe d'un esprit.

« L'homme qui met son âme au service du despotisme, fait acte de valet, de bourreau, et celui qui la met au service de la démocratie et de la liberté, fait acte d'apôtre.

« La différence de nom dit toute la différence de l'action. Vous, vous mettez votre âme au service de la tyrannie pour la conservation de votre charge comme s'il y avait honneur à assassiner froidement, un homme de bien, un membre honorable de la société ; tandis que moi, je vais mourir demain pour avoir soutenu une cause juste, une cause qui triomphera sûrement, parce qu'elle est celle du droit et de la régénération nationale, celle de tous les gens de bien, du citadin instruit, patriote et aisé, aussi bien que de l'artisan, du paysan et du prolétaire.

« La gloire seule, m'entendez-vous général, peut récompenser dignement l'apostolat divin de cette idée de justice et de liberté. C'est dans cette con-

viction que je puise mon courage et ma consolation. L'impartiale histoire dira un jour qui de nous deux avait tort ou raison. »

Le général prenant congé du captif lui dit : « Courage !... » Celui-ci répondit : J'en ai plus qu'il n'en faut ! »

Une fois descendu dans la cour, le général dit au concierge et à l'officier de garde qui l'accompagnaient : « J'aurais pu me dispenser de lui envoyer un notaire et de venir moi-même lui faire cette dernière visite ; tout cela pouvait être fait demain matin, mais je n'aurais pas atteint mon but. J'ai tenu à lui infliger l'horrible supplice de passer toute la nuit à méditer, à réfléchir, jusqu'à ce qu'il devienne fou. Je veux qu'il ait sans cesse le fantôme de la mort devant lui, qu'il ne puisse fermer les yeux et qu'enfin, en repassant vingt fois le cours de sa vie, il se souvienne de ce que je lui ai dit chez le général Barjou en 1891 : « Que c'est moi qui le fusillerais un jour ». C'est aussi la raison pour laquelle je n'ai point voulu qu'on le déportât à Petit-Goâve ou à Port-au-Prince.

« Depuis hier, j'ai chargé ma carabine et l'ai remise à Montlus qui ira demain, la lui décharger dans le ventre ».

En effet, le lendemain de grand matin, le général Berrouet ordonna à son commandant de place, (un autre énergumène qui vient de mourir piteusement) de faire battre l'Assemblée générale et d'envoyer creuser la fosse de Chicoye.

Toujours avec ce raffinement de cruauté, qui est le trait distinctif de sa nature bestiale et cruelle, il désigna lui-même l'emplacement où les fossoyeurs devaient creuser la fosse.

C'était à un mètre de distance du sentier par lequel on devait faire passer le futur supplicié pour aller sur le lieu de l'exécution.

Il put voir ainsi, avant de mourir, la fosse que l'on avait creusée, ainsi que la bière qui allait recevoir son corps.

« A huit heures du matin, les notes plaintives du clairon et les sinistres échos du tambour battant l'assemblée générale mirent toute la population debout. (C'est M. Emmanuel Henriquez qui parle).

« Tous les cœurs qui, la veille, avaient éprouvé un léger apaisement en croyant au jugement de l'infortuné Chicoye, s'étaient de nouveau contractés. La commotion fut grande, car tous, *coreligionnaires et adversaires politiques*, avaient caressé l'espoir que, quel que fut le cas de l'inculpé, le droit allait triompher cette fois, et que le prisonnier ne serait pas conduit à la mort, sans être convaincu du crime qu'on lui reprochait.

« Malgré le cri unanime de la population, Chicoye ne put bénéficier des formes protectrices de la loi. Des raisons d'Etat, sans doute, comme toujours, l'ont encore emporté sur les considérations de justice et d'équité. »

Troublée par le tambour et la trompette remplissant l'air de sons lugubres, la foule se pressait aux abords de la prison pour voir sortir le prisonnier et lui apporter dans cet instant suprême les dernières et douloureuses marques d'une consolation sympathique.

Deux par deux, selon les instructions données à la police, ses amis purent entrer dans le cachot de Chicoye, lui serrer la main, l'embrasser et lui

témoigner le regret sincère que tout le monde éprouvait devant une fin si tragique.

Le calme, la sérénité, la résignation de celui qui allait mourir revêtaient toutes les formes d'un mâle courage. Debout dans son cachot, il recevait affectueusement tous ceux qui venaient le voir. Sa poignée de main était forte, et lui que l'on était venu pour consoler, exhortait au courage ceux que l'émotion faisait pleurer. Quand ses amis l'eurent quitté, il demanda à voir son fils ; on le lui amena. Le jeune homme avait le visage empreint d'une pâleur mortelle. Après l'avoir embrassé et pressé longtemps sur son cœur, Chicoye le bénit et l'incita à la résignation. A cette minute suprême, le père et le fils, tous les deux torturés par la pensée déchirante de la séparation ne purent contenir plus longtemps leur émotion : le fils éclata en sanglots et l'on vit de grosses larmes rouler lentement sur les joues du malheureux père.

Ceux qui ont assisté à cette scène émouvante ne l'oublieront jamais.

L'accent si profond, si tendre, si pénétrant, avec lequel Chicoye adressa à son enfant ses dernières recommandations et son dernier adieu arracha des larmes à tous les assistants.

Son fils parti, Chicoye se ressaisit et s'essuya les yeux.

Il promena un instant ses regards autour de lui, puis il dit avec une émotion extraordinaire dans la voix : « Je frissonne d'épouvante, en vérité, quand je songe à l'avenir de ce jeune homme qui est brisé à tout jamais. » Après avoir prononcé ces paroles, il s'avança résolument vers la porte et dit : « Appelez-moi l'officier de garde ; dites-lui que je l'attends depuis dix minutes. »

L'officier ne se fit pas répéter l'invitation. Il fit entrer immédiatement une vingtaine de soldats armés qui, selon l'usage, lièrent l'un des bras du captif. Après quoi, d'un pas ferme et assuré, Chicoye traversa le vestibule de la prison, ayant à sa gauche un de ses amis, M. Nosirel Lhérisson, pasteur de l'Eglise Baptiste de Jacmel.

Devant la prison et dans les rues latérales, une foule immense et muette attendait dans le plus grand recueillement la sortie de l'infortuné. Quand il parut sur le seuil de la grande porte, ont eût dit qu'il sortait d'un long cauchemar, tant ses traits étaient décomposés. Il avait les paupières gonflées, le visage ridé, crevassé, raviné, méconnaissable.

De l'avis de tous, Chicoye n'était plus l'homme que l'on avait connu ; il n'était plus que l'ombre de lui même.

En franchissant la porte, il retira son chapeau et salua respectueusement la foule. A ce moment, la scène devint poignante : une impression douloureuse s'empara de tous les assistants ; les cris et les sanglots des femmes éclatèrent de toutes parts : Grâce ! Grâce ! Grâce !... s'écriaient-elles... Ces supplications restèrent vaines, hélas ! et n'empêchèrent point la criminelle condamnation d'être exécutée.

Au commandement : « *Premier rang, deux pas en avant, par fil à droite !* » Chicoye s'avança et prit place au centre du détachement. Quand les rangs se furent refermés, on donna le signal de la marche et toute la division s'ébranla, drapeau en tête. Les équipages d'artillerie ouvraient la marche ; de longues files de cavaliers et de fantassins venaient ensuite, précédés par les tambours et clairons, dont les roulements et les sonneries retentissaient lugubrement... Chicoye, indifférent à tout

ce bruit, impassible, le chapeau sous le bras, la barbe et les cheveux presqu'entièrement blanchis, suivait lentement la route qui conduisait au lieu d'exécution.

Durant tout le trajet, les femmes et les enfants qui lui faisaient cortège, sanglotaient bruyamment, des hommes pleuraient en silence ; les moins sensibles laissaient échapper des soupirs étouffés. Chicoye saluait la foule avec calme, et chacun se découvrait respectueusement devant celui qui allait mourir.

Après dix à douze minutes de marche, le cortège arriva au carrefour du cimetière, à l'angle de la maison de Madame Veuve Trajan Giordani. Là, il gravit le monticule qui conduit au cimetière où devait avoir lieu l'exécution. Pendant ce temps, le général Berrouet, campé sur son cheval, d'un air superbe et triomphant, comme s'il revenait de la conquête de la Toison d'Or, la manchette au poing, contemplait avec un sourire sardonique, sa victime qui s'en allait doucement et dans le plus profond recueillement. Quand le condamné passa devant lui, le général Village Hilaire, qui s'était tenu à dessein au premier rang, s'écria : *Chicoye ! Acceptez courageusement la mort, car c'est ici que doivent passer tous les hommes politiques, particulièrement les parjures et les assassins !*

« Que dites-vous ? répliqua Berrouet, qui feignait de ne pas avoir entendu ce qu'avait dit M. Hilaire.

— « Ce que vous avez entendu général, car j'ai parlé très distinctement. »

A cette réplique, un vague sourire effleura les lèvres de Chicoye, qui continua de marcher sans s'émouvoir.

Arrivé à l'esplanade du cimetière, Chicoye s'arrêta une minute, comme s'il avait eu besoin de reprendre haleine, puis, tournant ses regards vers la ville, il sembla interroger l'horizon et saluer d'un dernier regard ce coin de terre où il laissait tout ce qu'il avait de plus cher au monde.

A la vue de cette foule en larmes qui le conduisait vivant à sa dernière demeure, un air de suprême satisfaction se peignit sur ses traits. Mais il s'évanouit aussitôt comme s'évanouit un rayon de soleil qui filtre à travers les nuages.

Chicoye reprit ensuite la route du supplice, marchant d'un pas toujours égal et regardant droit devant lui. Il cotoya le mur du cimetière, côté nord, parallèle à l'hospice Saint-Antoine, sur le chemin qui conduit à « Lamandrau », et lorsqu'il arriva à proximité de sa fosse que l'on creusait encore, il s'arrêta une seconde fois et plongea son regard grand ouvert au fond du gouffre, où tout s'écoule, s'efface et se perd. Après quoi, il continua de marcher jusqu'à l'extrémité nord-est du champ des morts. C'est là que l'on fit halte.

Le peloton d'exécution se plaça devant lui, Chicoye retira alors son chapeau, qu'il remit à un militaire, puis prononça quelques paroles que la foule, à cause de son éloignement, ne put entendre. Comme il continuait de parler, le général Berrouet, qui se tenait à quelques pas de là, semblant attendre avec impatience le dénouement de l'horrible tragédie, s'avança et dit au général Pierre-Louis, commandant de la place : « Si vous ne pouvez pas faire votre devoir, je vais le faire pour vous. »

Un frémissement courut dans la foule quand l'on vit Chicoye, qui s'était tu sur un signe que lui avaient fait les soldats, crânement déboutonner son veston

et montrer d'un geste sublime, la place du cœur où il voulait être frappé. Le chef du peloton d'exécution comprit qu'il fallait se hâter, d'autant que les appels à la pitié se faisaient plus nombreux et plus pressants.

Un bref commandement retentit et presque en même temps la décharge se fit entendre. Un cri rauque, lugubre, échappa de la poitrine de la victime et ce fut tout. Le sacrifice était consommé ! Chicoye venait d'entrer dans l'immortalité.

. . . .

Il était mort victime de ses principes et de ses convictions politiques en *héroïque martyr de la foi démocratique et progressiste.*

Au milieu du flot mouvant de soldats, de femmes et d'enfants qui s'étaient précipités vers le cadavre de Chicoye, on vit une jeune fille, vêtue de noir, la figure alanguie, les traits amaigris, se frayer un passage : c'était Mademoiselle J...

A la vue du cadavre, tout son être frémit d'une horreur soudaine : ses yeux dilatés, presque égarés, demeurèrent longtemps attachés sur celui qui avait été son bienfaiteur et ses lèvres entr'ouvertes s'agitèrent convulsivement. « Non ! non ! murmura-t-elle, on ne peut pas être plus cruel, plus sanguinaire ! » En prononçant ces paroles, elle jeta un cri de douleur et s'évanouit.

Cette scène impressionnante mit le comble à la douleur de ceux qui avaient assisté à la fusillade du malheureux Chicoye, assassiné lâchement par un Jacmélien, son compatriote.

Quand les soldats se furent retirés, les parents

et les amis de Chicoye, présents au lieu d'exécution : Floré Constant, Pélissier Briffault, Solon Oriol, Emmanuel Henriquez, Emmanuel Hippolyte et d'autres encore, procédèrent à sa mise en bière, puis à son inhumation.

En voyant cet homme prématurément vieilli, étendu dans le cercueil, le visage empreint de cette beauté grave que la conviction de mourir pour une cause sainte, donne à l'heure du supplice, le capitaine d'un navire marchand à ce moment en rade, posa la question suivante à quelques agents de police qui se trouvaient près de lui : « Quel a été donc le crime commis par cet homme pour qu'il soit ainsi fusillé ? — Personne ne voulut répondre à la question de l'indiscret étranger. Mais l'histoire y répondra un jour, et sans vouloir anticiper sur sa réponse, je crois pouvoir dire qu'on l'a tué parce qu'il était *démocrate et honnête homme* ; parce qu'il était de ceux qui ont toujours réclamé un peu plus de justice, un peu plus d'humanité pour les *pauvres paysans, nos compatriotes*. On l'a tué, parce qu'il était de cette école de « *mulâtres sans préjugé* », *qui sont des apôtres destinés à sauver Haïti, si elle peut être encore sauvée d'une conflagration sociale.*

Quand l'inhumation fut terminée, la foule s'écoula lentement, recueillie et silencieuse. Quant au général Berrouet, il regagna triomphalement son hôtel. Chemin faisant, il dit aux officiers qui composait son escorte : « Maintenant que je me suis vengé de ce petit insolent, je vous invite à venir prondre un *grog* chez moi ». Dans l'excès de la joie que lui procurait la satisfaction de sa haine, il vida à longs traits son verre de rhum. Puis, avec un accent d'atroce sauvagerie, il ajouta : « *J'aurais bu son sang avec autant de plaisir que j'ai bu ce breuvage !* »

. . . .

Chicoye est mort, c'est vrai, et nous savons tous que les morts ne reviennent pas. Mais, avez-vous pensé, général Berrouet, que chaque jour, en voyant passer une veuve avec une jeune fille et un jeune homme, vêtus de noir et conduisant au cimetière sept petits enfants, l'on dira tout bas : Voilà la veuve et les enfants de Chicoye !... Avez-vous pensé qu'à chaque pas ils réveilleront le souvenir de son assassinat et provoqueront la commisération de tous les hommes de cœur ?

Ah ! général Berrouet ! la conspiration involontaire des soupirs est, dans notre pays, de toutes la plus dangereuse !...

En égorgeant froidement Chicoye, sans avoir rempli à son égard les formalités qu'exigeaient la loi, la justice et l'équité ; sans avoir même tenu compte de la protestation de la population, ni de celle de ses parents et amis, vous croyiez sauver la cause Sénéquiste, raffermir pour toujours votre pouvoir et apaiser les mânes de Nicolas-Jean-Baptiste de Normil Domond et de son fils, les victimes de votre ambition, qui vous tourmentaient la nuit. Détrompez-vous, général, vous n'avez fait qu'assouvir votre appétit féroce, votre soif insatiable de carnage, mais en même temps vous avez mis une tache de sang sur l'une des pages de l'histoire de Jacmel. Cette tache de sang, Jacmel doit l'effacer ; il l'effacera.

Croyiez-vous, en fusillant un innocent, assurer la victoire de vos opinions ? Vous vous êtes étrangement trompé, jamais le crime n'a fait triompher l'idée ; tout au plus peut-il parfois lui assurer un succès éphémère.

Les Colons de Saint-Domingue croyaient sauver

la Colonie et déraciner à jamais l'arbre de la liberté des noirs en enlevant traitreusement Toussaint-Louverture, en noyant Maurepas, sa femme et toute sa demi-brigade, en promenant partout la désolation et la terreur ; au contraire, ils ne firent que précipiter le soulèvement général des noirs et hâter l'œuvre de leur émancipation.

En faisant assassiner Brice et Pierre Momplaisir-Pierre, le 1er mai 1875, Domingue et Septimus Rameau croyaient fortifier leur gouvernement, mais « le méchant fait toujours une œuvre qui le trompe » : le sang de leurs victimes cria vengeance, et dix mois après, le colosse aux pieds d'argile roulait au bas du piédestal.

En assassinant le dernier des Valois, un ligueur croyait faire triompher la Ligue, et il couronnait précisément le protestantisme. En immolant le prince d'Orange, l'Espagne croyait anéantir la révolte des Pays-Bas, et ce jour-là l'indépendance de la Hollande était un fait accompli. En tuant Gustave III dans un bal masqué, l'aristocratie Suédoise croyait ressaisir la liberté, et le lendemain elle retombait sous un despotisme mille fois plus terrible que durant le règne de Gustave.

Les anarchistes croyaient anéantir l'ordre social en portant le couteau au cœur de Carnot ; l'attentat de Caserio s'est retourné contre eux-mêmes.

Le Tsar de Russie, Nicolas II, croyait sauver le parti monarchiste et ressaisir les concessions qui lui avaient été arrachées par la force populaire, en ordonnant la dissolution de la Douma, en essayant d'étouffer dans le sang la revendication des paysans, en faisant diriger des mitrailleuses sur les maisons privées, mutiler, étrangler, éventrer, brûler vifs vieillards, femmes et enfants ; il croyait

sauver son empire en faisant piétiner avec la dernière sauvagerie les juifs auxquels la police arrachait les yeux, les oreilles et la langue.

Par cette répression sauvage, il n'a fait que livrer son empire à la plus effroyable anarchie. Il a provoqué la révolte générale à Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, à Sébastopol, à Libeau, à Cronstadt, en Pologne, en Finlande et dans tout l'empire.

La parole étant retirée à la raison, la violence devait fatalement prendre le dessus, et en ce moment, le pauvre Nicolas II épie, dans la honte et la terreur, le moment où son trône s'écroulera et entraînera dans sa chute la dynastie des Romanoff.

Chicoye, lui, est tombé pour une cause juste, pour la cause de la liberté, et la Providence a voulu qu'il allât tomber à Jacmel, sa ville natale. Il repose sur le sol des aïeux, au milieu d'un peuple fier et héroïque.

Et lorsque nous autres, ses amis et coreligionnaires politiques, nous serons fatigués de voir le lendemain ressembler à la veille et les jours succéder aux jours, sans jamais nous apporter une lueur d'espérance, nous irons là, sous l'arbre où Chicoye tomba et où il sommeille, lui demander pieusement l'énergie, la conviction et la résolution nécessaires, pour réaliser les desseins que nous avons conçus.

Dans le bel exemple de vaillance qu'il nous donna, nous puiserons la force d'affronter la lutte suprême où sombrera la tyrannie et d'où sortira, radieuse, la liberté haïtienne !

Vous avez tué Chicoye, général Berrouet, mais sachez que vous n'avez pas tué du même coup les

principes politiques, l'idée dont il n'était que la plus haute personnification, à Petit-Goâve.

A en juger par la joie féroce que vous avez mis à le fusiller, vous avez cru sans doute que l'idée tout entière mourrait avec lui.

Eh bien non ! vous vous êtes trompé grossièrement, général ! Vous avez frappé l'être vivant qui était Chicoye, mais vous n'avez pas détruit le parti démocratique-progressiste, dont il était l'un des plus distingués représentants.

Par ce meurtre, vous avez mis le peuple de notre côté, vous avez dressé un piédestal à la mémoire de Chicoye ; vous avez fait de lui un martyr, un héros ! Et chaque fois que la République traversera une crise, on peut être sûr que sa mémoire viendra crier vengeance contre les cruautés du Pouvoir.

Comme vous, général Berrouet, le Comité de Salut Public, en guillotinant Barnave, Brissot, Bailly, Vergniaud, etc., croyait avoir du même coup anéanti la résistance. Mais la résistance n'était ni Barnave, ni Brissot, ni Bailly, ni Vergniaud ; c'était le droit froissé, le sang inutilement versé, la conscience injuriée, la propriété méconnue. Il pouvait étouffer dans la gorge d'un orateur, sous un jet de sang, une phrase qui lui déplaisait, mais pouvait-il étouffer l'indignation de la France entière ? Plus il abattait de têtes et plus il soulevait de résistances nouvelles.

La France se plaignait sourdement de tous les crimes commis par la Convention ; un jour, exaspérée, elle la brisa.

Eh bien, général Sextus Berrouet, le parti *progressiste* représente lui aussi une opinion, une idée ; et l'idée ne périt jamais. Elle n'est pas éphé-

mère comme la fortune ou la beauté, non, l'idée est d'essence divine et, par là même, elle échappe à la loi humaine.

Elle peut subir un temps d'arrêt *par un malentendu regrettable, ou par suite des passions du moment mais elle ne peut jamais périr : l'idée est immortelle.*

Général Berrouet ! En attendant que le spectre de Chicoye se dresse devant vous et vous demande justice, sa famille, ses amis, ses coreligionnaires politiques, la conscience publique, protestent contre votre présence à la tête de l'arrondissement de Jacmel ; ils s'indignent contre vous, *contre vous seul*, et vous jettent l'anathème : Soyez maudit ! ! !....

Biographie de Chicoye

J'ai raconté, en observant toute l'exactitude possible, les circonstances dans lesquelles Chicoye a trouvé la mort, mais je n'ai point fait connaître ce que fut l'homme durant sa vie.

La mort d'un homme — de quelque façon qu'elle survienne, qu'elle soit tragique ou non — n'a pas la vertu de le transformer en un instant en honnête homme, si, pendant sa vie, il n'a été qu'un fripon.

Ce n'est point par la mort plus ou moins violente d'un homme qu'on peut juger de sa valeur et de son mérite ; c'est par sa vie, par ses œuvres. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître au lecteur la vie de l'homme dont l'assassinat politique a provoqué une si profonde émotion et lui a valu la sympathie de ses adversaires eux-mêmes.

J'aimerais à retracer dans ses moindres détails la vie de cet illustre martyr de la cause démocratique, moi, son contemporain, son ancien ami et coreligionnaire politique. *Mais je trouve qu'il vaut mieux laisser parler ses propres adversaires politiques, qui n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à sa valeur.*

Ecrite par un de ses amis, la vie de Chicoye eût été intéressante à donner comme modèle à la

jeunesse jacmélienne, qui eût vu au prix de quelles luttes et de quelles souffrances cet homme, *né de parents pauvres*, put arriver au succès et atteindre aux situations les plus élevées par ses seuls mérites et ses propres efforts. — J'espère, un jour prochain, pouvoir donner à sa mémoire ce témoignage de mon admiration.

Quoique très incomplète, la *Petite Biographie*, publiée par M. Rodolphe Alexandre, son adversaire politique, résume assez exactement l'horrible drame, dont le récit qui précède a reproduit les principaux épisodes. Elle ne parle pas seulement aux yeux, elle parle aussi au cœur et à l'âme.

Ce qui en fait le mérite, c'est avant tout la valeur morale de son auteur (1) et les circonstances dans lesquelles elle a été publiée.

Voici ce qu'écrivait M. Alexandre, le lendemain même de l'assassinat de Chicoye. (Voir le journal *L'Echo de Jacmel*).

« Bien que nous soyons dépourvu de documents, nous ne pouvons nous empêcher d'esquisser à grands traits la vie de notre infortuné compatriote et ami Chicoye.

« Normil Chicoye naquit à Jacmel en février 1850 ; il était d'une condition modeste, humble même. Sa famille, très honnête, mais peu fortunée, ne put lui faire donner qu'une instruction sommaire. Devenu jeune homme, il sentit le besoin d'augmenter son mince bagage intellectuel et devint un travail-

(1) Parmi les jeunes Jacméliens, mes concitoyens et amis, j'ai toujours professé une estime particulière pour M. Alexandre, dont je me plais à reconnaître les hautes qualités d'esprit et de cœur. Les principes d'honneur et de probité, dont il ne s'est jamais départi, l'ont fait universellement aimer et apprécier. Il est regrettable qu'il se laisse parfois circonvenir par sa femme.



leur opiniâtre, un lutteur obstiné. Cette dernière qualité devait même plus tard lui être fatale.

« Après une jeunesse orageuse et des débuts difficiles où il eut à subir des épreuves de toute sorte, et où, parfois il se laissa entraîner par les emportements de l'âge, il devint l'homme rangé qu'il n'a jamais cessé d'être durant la seconde moitié de sa vie.

« Il se maria et fut le modèle des époux et le père le plus tendre. La musique était son art de prédilection ; il voulut l'étudier, et se mit avec tant de cœur au travail, qu'il devint promptement un artiste distingué. En effet, tandis que d'autres ne songeaient qu'à s'amuser et perdaient leur temps en vains plaisirs, il fut bientôt à même par son labeur de goûter les manifestations artistiques les plus élevées.

« Nulle oreille n'a été plus sensible que la sienne, aux accents de la musique, cette langue mystérieuse qui a été donnée à l'homme pour l'aider à rendre des sentiments que la parole ne saurait traduire. Chicoye avait cru en lui-même et cette noble confiance était devenue pour lui une sorte d'aiguillon : il devint, comme il le souhaitait, professeur de musique. Il fit à Jacmel de nombreux et brillants élèves qui lui ont gardé une amitié, un dévouement sans égal.

« Ses débuts dans la politique remontent à 1874. Dans le tourbillon des passions politiques qui amena le général Michel Domingue à la présidence d'Haïti, il se jeta héroïquement, et devint chef de bureau de l'officier de l'état-civil de Jacmel, section sud, M. Vilsain Levêque. Mais il ne fut pas seulement un militant actif du parti libéral : après la fameuse audience donnée le dimanche 22 Juillet

1883, sur la Place d'Armes de Jacmel, par le général Vériquain, délégué extraordinaire du Président Salomon, les libéraux jacméliens prirent les armes dans la nuit du même jour, à une heure environ. Chicoye fut du nombre des quarante-quatre hommes, résolus et vaillants, qui tentèrent de délivrer la ville de Jacmel de la lourde oppression qui pesait sur elle.

« Il y avait déjà huit ans que Chicoye vivait dans une laborieuse retraite, lorsque ces événements le rappelèrent à la vie publique. Il joua un rôle brillant dans cette révolution et fut nommé conseiller du général en chef, puis, conseiller à la Guerre pendant la maladie du titulaire, M. I.-C. Maximilien.

« Nous n'avons pas pour mission de retracer ici les péripéties qui amenèrent la fin de la révolution et le triomphe de Salomon. Jacmel fut pacifié dans le sang, au mépris de l'acte de Capitulation signé le 28 Décembre 1883, au Camp Ogé, entre les belligérants. Chicoye et une foule d'autres, toute la brillante jeunesse jacmélienne, partirent pour l'exil.

« Qu'allaient devenir ces malheureux sur la terre étrangère ?

« La France généreuse, toujours à l'avant-garde du progrès et de la civilisation, avait entrepris de percer l'isthme de Panama, travail gigantesque, qui devait compléter l'œuvre du Créateur en faisant communiquer les deux Océans et en ouvrant une nouvelle voie à l'activité et au commerce de l'homme.

« Les exilés jacméliens se rendirent dans l'Isthme et ils y trouvèrent des emplois. Je dois ajouter qu'ils furent très appréciés des ingénieurs fran-

çais. Mais Chicoye n'y put rester longtemps, à cause de sa santé ébranlée et par suite des dépenses trop fortes que lui occasionnait la présence auprès de lui de sa famille toute entière. Il revint à Kingston.

« Travailleur infatigable, il apprit très vite assez d'anglais pour pouvoir professer. Il vécut quelque temps des leçons qu'il donnait, puis fut appelé à enseigner la musique au « *French-Collège* », fondé par notre distingué maître et ami, Camille Bruno. C'est là que nous eûmes le plaisir de le retrouver et de cultiver son amitié.

« Mais en Haïti, les événements se préparaient lentement : Chaque jour, le Césarisme du vieillard Cacochyme, du sinistre Salomon, devenait plus insupportable.

« La révolution éclata le 5 août 1888 au Cap-Haïtien : Salomon tomba. A Panama, à Colon, à Kingston, les libéraux exilés tressaillirent d'espérance quand ils apprirent cette nouvelle. Chicoye et la plupart des autres Jacméliens gagnèrent leur patrie. Malheureusement, le drame du 28 septembre 1888, dont fut victime le général Séïde Télémarque, changea le cours des événements. Les libéraux se divisèrent. Les uns, le plus grand nombre, prirent parti pour les protestataires du Nord, sous l'impulsion de feu Edmond Paul devenu depuis la mort de Bazelais le chef du parti libéral.

« Chicoye, Barjou, embrassèrent la cause des nordistes ; ils entraînèrent Mérisier, et devinrent maîtres de Jacmel.

« Mais la guerre civile éclata, terrible, et tandis que le général Légitime, chef du Pouvoir Exécutif à Port-au-Prince, faisait marcher plusieurs corps d'armée contre les protestataires du Nord, il expé-

dia les généraux Catilina, Victor, Rosa, Nicolas-Jean-Baptiste, contre Jacmel, à la tête de deux fortes divisions. Chicoye et les nordistes de Jacmel vinrent à leur rencontre à sept lieues de la ville, leur livrèrent combat à *l'embouchure Piron*, et les mirent en déroute.

« Le général Légitime, informé de la défaite de son armée, envoya sans plus tarder le général Anselme Prophète, son conseiller à la guerre, à la tête de deux autres divisions, qui allèrent débarquer à Léogane, et continuèrent la route par terre jusqu'à Jacmel.

« La ville pouvait être défendue victorieusement, mais de trop grandes divisions existaient entre les habitants. Le Conseil révolutionnaire, dont Chicoye faisait partie, ne voulut pas exposer ses concitoyens à de nouvelles calamités; les Nordistes préférèrent s'en aller.

« Chicoye retourna à Kingston où il fut rejoint par Barjou et ses autres compagnons. Ils n'y demeurèrent pas longtemps. Edmond Paul organisa une expédition pour gagner *Tures-Island* et *Fortune-Island ;* de là, l'expédition se rendit au Cap-Haïtien.

« Les valeureux Jacméliens, entreprenants et énergiques, se séparèrent : les uns, comme Barjou, Berrouet, restèrent à guerroyer dans le Nord, et firent l'admiration du général Hippolyte, tandis que Chicoye, Martinez, Charmant, bravant les navires de Légitime, forçaient le blocus du port de Saint-Marc, à bord de la *Mercédès,* baptisé depuis du nom de *Jacmel.* Poursuivant leurs succès, ils délivrèrent la garnison commandée par le général Mompoint jeune, qui s'y trouvait enfermée et qui était sur le point de capituler, faute de munitions,

d'argent, d'approvisionnements et de communication avec le Cap.

« On peut dire, sans fausse modestie, que, tandis que les Capais, eux-mêmes, refusaient de se risquer sur mer à bord du *Jacmel*, les Jacméliens, eux, trouvaient qu'il y avait de la gloire à aller délivrer leurs frères d'armes à Saint-Marc. Aussi, l'arrivée du *Jacmel* sauva-t-elle la ville qui, à ce moment, était étroitement investie, à la Grande-Saline, aux Verrettes, à la Petite-Rivière, par les corps d'armée des généraux O. Piquant, Anselme Prophète, Nérette et Dardignac.

« Tandis que l'armée de l'Artibonite, prenant l'offensive, marchait de victoire en victoire et franchissait les limites du département de l'Ouest, les Jacméliens qui étaient restés à Saint-Marc, et ceux qui, chassés de Jacmel par Dardignac, étaient venus en augmenter le nombre, furent envoyés aux Cayes, où le général Antoine Simon n'attendait plus que les secours en armes et en numéraire qu'il avait demandés au gouvernement du Nord pour se porter sous les murs de Port-au-Prince. Mais, soudain, le général Daumourrier Rabel, qui commandait l'arrondissement de Saltrou, se prononça en faveur des Nordistes. Chicoye fut délégué par le général Hyppolite pour aller le ~~combattre~~. Il s'embarqua à la tête d'une forte division à bord du navire de la Révolution, *L'Artibonite*.

« L'expédition débarqua sur les ruines de Saltrou, bombardé peu de jours auparavant par le général Dardignac. On se mit en marche immédiatement pour Jacmel. Marigot ne tint pas. Bientôt l'armée expéditionnaire était à « Meyer », dans les plaines de Jacmel.

« Dardignac tenait Jacmel par la terreur. Cha-

que jour, des Jacmeliens, en grand nombre, venaient grossir les rangs de l'armée. Dardignac, en homme courageux, ne voulut pas attendre l'attaque des adversaires et marcha résolument à l'ennemi. Le choc eût lieu à un kilomètre de la ville, au « Morne Lauture ».

« Une lutte héroïque s'engagea entre les deux armées ; il y eut de part et d'autre des prodiges d'audace et les deux camps comptèrent de nombreuses victimes. Tout à coup, Dardignac tomba mortellement frappé (le 3 Août 1889), à une heure de l'après-midi. Sa mort fut le signal de la débâcle de son armée.

« C'était la défaite irrémédiable du parti légitimiste.

« Le lendemain matin, Chicoye, à la tête de la délégation dont il était le président, faisait son entrée en ville avec l'armée victorieuse, au milieu de l'allégresse générale.

« La mort de Dardignac et la perte de l'importante ville de Jacmel étaient le dernier coup porté à Légitime, qui abandonna le pouvoir peu de jours après.

« A la suite de ces événements, l'armée du Nord fit son entrée dans la capitale dans l'ordre le plus parfait.

« Mais il fallait tout réparer, tout réorganiser. Une Constituante fut convoquée aux Gonaïves pour élire un nouveau chef d'Etat. Chicoye et Martinez furent nommés constituants pour la ville de Jacmel. En Octobre 1889, la Constitution fut promulguée et le général Hippolyte fut élu Président d'Haïti.



« Après l'installation du gouvernement, Chicoye devint Directeur de la Douane de Jacmel. Il occupa cette fonction jusqu'à la mort du général Hippolyte, le 24 mars 1896.

« Comme Directeur de la Douane, Chicoye fut d'une activité, d'une intégrité admirables ; il défendit toujours avec zèle et intelligence les droits de l'Etat et déploya, dans des circonstances qui sont demeurées légendaires, une rare énergie. La volonté fut toujours d'ailleurs, le trait dominant de son caractère.

« Après la mort du président Hippolyte, il fut obligé de se réfugier au Consulat avec Barjou, son intime ami, ainsi que presque tous les officiers et fonctionnaires du gouvernement déchu et cela bien que la transmission du Pouvoir se fut effectuée de façon pacifique. Mérisier, hissé sur le pavois par quelques inconscients, arrivait en effet au Pouvoir avec des idées de haine et de vengeance. Chicoye, comme beaucoup d'autres, fut embarqué pour Port-au-Prince. De là, il se rendit à Curaçao pour affaires personnelles. A son retour, il voulut débarquer à Jacmel, mais des journaliers du bord de mer, excités par quelques forcenés, menacèrent de le lapider, il dut se rembarquer en hâte.

« Quelques années plus tard. la plupart de ces meneurs, qui en voulaient surtout à l'ex-directeur de la Douane — et pour cause — car ils étaient mûs par des sentiments de mesquine rancune, prirent eux-mêmes l'initiative d'une pétition pour demander la grâce de Chicoye.

« Après l'incendie de 1896, pleurant sur le sort de sa ville natale, il fit un voyage à Jacmel, mais ne séjourna pas longtemps parmi nous.

Après une tentative nocturne, au cours de laquelle des coups de feu furent tirés sur sa maison de campagne, à « Meyer », dans laquelle il dormait paisiblement, Chicoye quitta le sol jacmélien.

Peu après, il fut nommé directeur de la Douane de Petit-Goâve, et un peu plus tard, Administrateur des finances. Il conquit vite la sympathie de la population.

« Il avait fondé à Petit-Goâve une société philharmonique qui fût très brillante. L'amour de la musique, ai-je déjà dit, était devenu chez lui, une passion. En 1890, à Jacmel, il avait aussi contribué avec Massillon Lauture et d'autres amis, à créer un Cercle Philharmonique et littéraire, qui fût très prospère. La fête d'inauguration, notamment, fut un événement et fit époque dans les annales mondaines de Jacmel.

« Passionné par le travail, Chicoye avait le goût des grandes entreprises et il ne recula jamais devant le labeur, pas plus que devant le péril. Il eut, en 1891, l'idée de fonder une société agricole par actions. Mais le milieu et les préjugés ne lui permirent pas de faire aboutir ce projet, dont la réalisation eut sans doute donné de brillants résultats.

« Il occupait les fonctions d'administrateur principal des finances de Petit-Goâve, quand éclata la *révolution du 12 mai 1902*, (1) qu'on croyait faite au nom des principes.

(1) Le mouvement qui eut lieu le 12 Mai 1902, à Port-au-Prince, ne peut ni ne saurait être considéré comme une révolution : Les uns, par infatuation, d'autres par ignorance, l'ont qualifié de « Révolution ». Il y a là une confusion. On dit : la révolution *de juillet* (1830), qui renversa les Bourbons ; la révolution de février 1848, qui renversa Louis-Philippe ; la révolution de 1870, qui renversa Napoléon III, comme on dit — en ce qui concerne Haïti — : la révolution de 1843, qui renversa Boyer ; la révolution de 1868, qui renversa Salnave : la

« M. Sam étant chassé, on pensait pouvoir arriver facilement à élire un nouveau chef d'Etat. Mais des complications imprévues se produisirent, surtout au cap Haïtien. Puis M. Firmin, vaincu au Cap, vint proclamer aux Gonaïves la révolution qui dure encore. Chicoye prit parti résolument psur les rebelles des Gonaïves et fut nommé conseiller d'Etat à l'intérieur du pseudo-gouvernement de l'Artibonite. *En cela, il prouva qu'il n'était pas de ces hommes qui savent mesurer leur courage aux chances de succès.* (1).

« Le gouvernement provisoire dut combattre énergiquement cette révolte de Petit-Goâve, dont Chicoye était l'âme.

« Quelques semaines auparavant, Chicoye avait vainement aidé son ami, le général Coicou, à ressaisir le commandement de Léogane, dont il avait été chassé.

---

révolution de 1876, qui renversa Domingue ; la révolution de 1888, qui renversa Salomon. Mais dans le sens étymologique du mot, on ne peut appeler *révolution* les quelques coups de fusil que huit ou dix individus, massés derrière les piliers de l'Hôtel de Ville, à Port-au-Prince, ont tiré sur la maison privée de l'ex-ministre de la guerre. M. Vilbrun-Guillaume. La vérité est celle-ci : Aux termes de l'article 93 de la Constitution, le mandat du Président de la République devait prendre fin le 15 mai, et le 12 au matin, il résigna ses fonctions par un message adressé à l'Assemblée Nationale et quitta le pays le 15. Comme on voit, ce n'est point le mouvement du 12 mai, qui n'eût d'ailleurs aucune suite, qui provoqua la démission et le départ du général Sam. Le 12 mai n'a été tout bonnement qu'une protestation, non seulement contre les députés, qui avaient été élus officiellement, mais encore contre l'élection de M. Leconte à la présidence.

Le soulèvement du 12 mai fut préparé par Saint-Fort Colin et Boisrond-Canal, dans le but d'exploiter la situation et de la compliquer. Ils s'étaient figurés qu'ils pourraient diriger les événements au gré de leur fantaisie.

(1) Les mots sont soulignés par l'auteur du livre ; dans son esprit, ils ont une portée considérable. Si tous ceux qui se disaient et se disent encore firministes avaient eu la foi, la conviction et l'esprit de sacrifice et de désintéressement de Chicoye, il n'eut pas été fusillé et le pays si gravement compromis.

« A Petit-Goâve, Chicoye résista d'abord, mais le général Justin Carrié, ayant pris le commandement de l'armée, emporta la ville d'assaut le 8 Août (2).

La malheureuse ville fut incendiée par des mains criminelles. On en a fait peser la responsabilité sur Chicoye qui avait disparu. On le croyait mort ; des récits tragiques et presque légendaires coururent sur son compte. Mais le premier septembre, la nouvelle arriva qu'il avait été arrêté avec son fils à Gris-Gris, dans les environs de Bainet.

« Après la prise de Petit-Goâve, il s'était donc jeté dans les bois, avait réussi à s'échapper malgré les battues et avait erré pendant vingt-trois jours dans les mornes, n'ayant parfois ni à boire ni à manger. Conduit à Jacmel, il fut incarcéré, mis au cachot et au secret.

« D'actives demarches furent entreprises, non pour obtenir sa grâce pure et simple, mais pour que son jugement fut décidé. On n'obtint rien et *son exécution fut ordonnée sans jugement.* Le mercredi 10 Septembre 1902, à 10 heures du matin, Chicoye était fusillé.

« Le dernier et sombre drame qui lui a coûté la vie, fait que beaucoup de gens qui ne l'ont pas connu, se le représentent comme un sauvage, un forcené, un sectaire, tandis qu'au fond c'était le meilleur des hommes. Malheureusement, il fut en proie dans les derniers temps à l'exaltation et au fanatisme, mais pas au point de devenir incendiaire.

« La passion égare : il était homme et a pu se tromper de bonne foi.

---

(2) La ville n'a pas été prise.

« Chicoye fut aussi journaliste. En 1892, avec M. L.-A. Brun et quelques autres, il fonda l'*Ouvrier de la Paix* et le *Drapeau National*, journaux qui n'eurent pas malheureusement une longue existence, comme du reste tous ceux qui ont paru en Haïti et surtout à Jacmel.

« Chicoye fut colonel de la Garde nationale de Jacmel en 1891.

« Professeur, journaliste, conseiller communal, constituant, directeur de Douane, administrateur principal des finances, commerçant, Chicoye fut ce que l'américain appelle un « *self made man* ».

« Soucieux de l'avenir de ses enfants, il voulut leur donner une solide instruction. Dans ce but, il accompagna son fils aîné à Paris et sa fille à Curaçao, et les plaça dans d'excellentes institutions.

« Sa carrière devait être brisée à 52 ans, alors qu'il était dans la force de l'âge et dans la plénitude de ses facultés.

« S'il est vrai de dire qu'il fut le principal acteur des événements dont Petit-Goâve fut le théâtre, il ne faut pas oublier qu'il en fut aussi la victime.

« Sa mort laissa inconsolables, sa veuve et ses neuf enfants.

« Plaignons-le et prions pour lui !... »

Oui, plaignons le pauvre Chicoye ; plaignons surtout sa veuve éplorée et ses neuf enfants, Mais, si attristés qu'ils soient, il est quelque part, non loin d'eux, un homme qui est encore plus à plaindre, car il porte sur sa conscienee le poids de leur in-

fortune : cet homme, *c'est le général Sextus Berrouet !*

Oui, lorsque dans une vingtaine d'années, les passions politiques se seront apaisées et que les générations appelées à succéder à la nôtre étudieront l'histoire de notre époque, sans doute, elles voueront au mépris et à l'indignation publique, les procédés cruels et inhumains que le général Berrouet employa pour se venger d'un homme qui n'avait commis qu'un crime, celui d'avoir exercé un droit naturel en protestant contre les procédés tyranniques de Boisrond-Canal.

Mais ce qui provoquera surtout leur réprobation, c'est le raffinement de cruauté avec lequel fut commis cet assassinat, cet acte barbare et inutile. Alors, prises d'indignation, elles ne pourront manquer de flétrir et de vouer à l'exécration des hommes la mémoire de celui qui en fut l'auteur,

Mourir pour une cause juste en tenant son drapeau à la main, est un sort glorieux. Cette mort est digne d'envie !

Chicoye a succombé en combattant pour la défense de l'honneur et d'un principe !

Cet homme avait bien vécu ; il a su bien mourir.

Saluons d'un dernier et pieux souvenir ses vertus et son héroïsme !

A. CHARMANT

Havre — Imp. Duval et Davoult, 15-17, rue Casimir-Périer



A. CHARMANT

Le Spectre de Chicoye



« Dans cette vie, d'effroyables vi-
« sions sont attachées aux effroyables
« forfaits ; des châtiments de toute
« sorte tombent sur le criminel, et si
« le bourreau manque, la conscience
« prend sa place. »

HAVRE
Imprimerie et Lithographie DUVAL & DAVOULT
15-17, rue Casimir-Périer, 15-17

1907

DÉDICACE

Au Général Sextus Berrouet

Commandant de l'Arrondissement de Jacmel

« Dans le silence, Dieu
« parle au cœur de l'homme,
« et dans la solitude, l'homme
« parle au cœur de Dieu. »

Mon cher Général,

En attendant le moment propice de livrer à la publicité la petite tragédie que j'ai composée, Le Dialogue des Morts, *en mémoire du général Nicolas Jean-Baptiste, en celle de Normil Domont et de son fils, victimes, en Avril 1902, de votre ambition, de votre lâche trahison et de votre fourberie, je vous dédie cet opuscule, qui fait suite à* La Mort de Chicoye, *paru le mois dernier.*

En vous le dédiant, mon but est d'attirer d'une manière toute particulière votre attention sur le sujet qui en fait l'objet, et de vous mettre sous les yeux la phrase suivante que contenait la lettre que je vous fis remettre le 14 Juillet 1903 par le Commissaire principal de la police d'alors, le général Ulysse Lapierre, lettre que vous aviez refusé d'accepter et qui me fut retournée par

l'intermédiaire du Chef des mouvements du Port, au moment de m'embarquer pour l'exil.

Je vous disais entre autres choses : « En pro-
« voquant mon exil par la mise en œuvre des
« machiavéliques procédés que tout le monde
« connaît et qui sont dignes d'un lâche de votre
« espèce, vous croyiez vous être débarrassé d'un
« adversaire redoutable; vous avez dû même
« vous dire, comme cet empereur romain : « Il
« est sans fortune, je l'exile de manière qu'il
« soit à jamais placé dans les horreurs de la
« misère, que la vie soit pour lui un supplice et
« qu'il ne trouve de soulagement que dans la
« mort ! »

Certes, le mal matériel et moral que me cause l'injuste exil que je subis depuis bientôt cinq ans est immense, irréparable, parce qu'il atteint profondément ma famille, qui est privée de mes affections, mes enfants qui vivent là-bas dans la misère et des souffrances de toute sorte et auxquels manquent mes soins paternels. Mais, mon cher général, *à côté d'un mal, Dieu place toujours un bien : Il m'est particulièrement doux et consolant de pouvoir dire que mon exil profitera un jour à la République et à la cause de la Liberté, en ce que chaque fois qu'un despote, qu'un chef militaire quelconque aura la tentation d'exiler un Haïtien pour le plaisir de l'exiler, il se trouvera toujours, à côté de lui, un ami, un conseiller avisé, pour lui dire :* « Frappe, mais écoute ! Rappelle-toi ce que fut Charmant pour Berrouet qui avait cru se débarrasser de lui en l'exilant ! »

Ah! mon cher général, *s'il vous avait été donné de surprendre les secrets de l'avenir, ce n'est certes pas la pensée de vous venger de moi pour quelques insignifiants articles parus dans le journal* L'Ordre *qui vous eût préoccupé, mais bien l'apparition vengeresse de mes trois satires :* La Mort de Chicoye, Le Spectre de Chicoye *et* Le Dialogue des Morts *qui vous eussent, par avance, terrifié !*

Incapable d'en saisir toute la portée morale, vous n'y attacherez peut-être qu'une importance restreinte, mais souvenez-vous sans cesse de cette forte pensée d'un grand poète français : « De l'homme, il ne reste plus rien après la mort que le nom et les œuvres ! »

Or, c'est pour perpétuer votre nom maudit et rappeler vos œuvres sanguinaires que j'ai pris plaisir à vous consacrer ces quelques pages qui demeureront comme des monuments destinés à attester votre passage à jamais honni à la tête de l'arrondissement de Jacmel.

A. CHARMANT.

PRÉAMBULE

La Justice de l'Histoire

» Le récit le plus court
« est quelquefois le plus com-
« plet ; rien de vraiment achevé
« n'est long. »

BRUNETIÈRE.

Autrefois la *Justice de l'Histoire* était lente à se produire ; elle s'exerçait parfois longtemps après la disparition de la génération qui avait été témoin du drame, ce qui était, en quelque sorte, un encouragement au crime, une apparence de défi jeté au dogme redoutable de la justice divine, tant vanté par Platon et Virgile.

Aujourd'hui, il en est autrement : la *Justice de l'Histoire* ne se fait guère attendre ; il semble — sans vouloir faire pénétrer dans les esprits la doctrine des Epicuriens ni la théorie des Lucrétiens — qu'il n'y a d'Achéron et de gouffres du Tartare que sur la terre, tant cette justice est prompte.

« Il n'y a point d'enfer, s'écria un jour Epictète : *L'enfer est sur la terre !* »

Il ne me paraît pas que ce philosophe ait eu tort. Mon opinion, qui est du reste conforme au témoignage de bien des hommes illustres que je pourrais citer, tels que l'historien Polybe et le poète Homère, est que toutes les horreurs qu'on raconte des enfers n'existent que dans la vie présente : Damoclès n'est pas là-bas glacé d'effroi sous la menace d'une épée suspendue sur sa tête ; il n'est pas non plus vrai qu'il y ait un Tityus couché sur le bord de

l'Achéron, devenu la proie toujours renaissante d'un oiseau funèbre. Le véritable Tityus est dans chacun de nous, gisant dans les replis de notre propre conscience, et livrant notre cœur en pâture aux soucis dévorants du remords.

Chaque homme, en effet, porte dans son cœur un tribunal qui s'appelle la CONSCIENCE, et le châtiment que ce tribunal lui inflige s'appelle le REMORDS. Voilà, selon ma philosophie, le véritable enfer du criminel.

Dans cette vie d'effroyables visions sont attachées aux effroyables forfaits ; des châtiments de toute sorte tombent sur le coupable, et si le bourreau manque, la conscience prend sa place. Elle déchire son cœur sous le fouet des terreurs vengeresses ; elle attache à son flanc l'aiguillon du remords, et le misérable ne sait pas quel doit être le terme de ses maux, il ignore même si sa peine finira jamais ; il craint que la mort ne les aggrave encore !

Voilà comment, général Berrouet, la vie présente devient l'enfer du criminel, et rend *fous*, non point ceux qui, comme Chicoye, s'exposent à mourir pour une idée de Justice et de Liberté, mais le vulgaire que l'ambition et l'amour du pouvoir aveuglent et poussent comme vous au meurtre, à l'assassinat et aux plus basses vengeances.

L'enfer n'est pas non plus dans le Tartare : Le Tartare ténébreux vomissant d'horribles flammes. C'est dans le cœur de l'homme qu'il a sa place et sa réalité. Les supplices légendaires dont s'épouvantent l'imagination des mortels s'appellent de leur vrai nom : le *Remords*, l'*Egoïsme*, la *Haine* et l'*Envie*, ouvriers infatigables des chimères et des tourments de l'homme. En effet, après la mort d'Abel, son misérable meurtrier, chargé d'une double malédiction, ne savait plus où aller se cacher, où reposer sa tête, quel tombeau choisir, tant le démon du remords l'accablait le tourmentait. Sans cesse hanté par de sinistres visions, on le trouvait souvent plongé dans de sombres réflexions, les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel, comme s'il implorait la miséricorde de Dieu. Parfois, on le surprenait portant la main à son front et s'étreignant le

crâne à le briser, comme pour forcer son cerveau à lui donner une idée nette de sa situation. Mais, en guise d'idée, il entendait sans cesse une voix intérieure qui lui répondait : *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?...*

Le malheureux avait beau essayer de cacher sa honte, de s'enfuir au fond des déserts et des forêts pour oublier ou se faire oublier : torturé par le *Remords*, il entendait sans cesse le cri de sa conscience. Parfois, comme pour chercher un soulagement à ses souffrances morales, on l'entendait jeter ce cri affreux de repentir : *J'ai tué mon frère, je suis maudit !...*

Ainsi qu'un rayon du soleil s'infiltre dans une chambre fermée, de même le remords, se glissant peu à peu dans l'âme du général Berrouet, a fini par l'envahir.

Depuis un an — nous écrit-on de Jacmel — il ne fait que revivre, à tout moment, la hideuse tragédie de la fusillade de Chicoye, et cette pensée lancinante lui revient chaque fois qu'il voit passer la veuve de sa victime, accompagnée de ses neuf enfants en deuil, allant s'agenouiller sur la tombe du défunt.

Le remords, plus terrible que Lucifer, ne le quitte point, et, semblable à Caïn, il ne peut plus dormir. Les nuits blanches s'ajoutent aux nuits blanches ; les jours sans fin succèdent aux jours, et c'est le même supplice sans cesse renouvelé du remords naissant dans une âme qui commence à réfléchir sur l'énormité de son crime et qui entend, comme l'autre, une voix intérieure qui lui crie :

Berrouet, qu'as-tu fait du sang de Chicoye???...

Le Spectre de Chicoye

Première Vision

Suivant un vieux préjugé populaire, qui a son fondement dans le dogme de l'immortalité de l'âme, l'homme dont la vie a été tranchée par violence, ne peut guère comparaître devant le tribunal de la justice divine, n'ayant pas accompli définitivement le terme de la destinée que Dieu lui avait assigné. Son âme erre sur la terre, dans les bois et partout, jusqu'au terme naturel de sa vie. C'est sur cette croyance qu'est établie la doctrine spiritiste, c'est-à-dire la croyance aux manifestations des âmes, des morts et à la spiritualisation des corps, doctrine tant vantée par Ezéchiel et Allan-Kadec.

Les partisans de cette doctrine prétendent que l'homme étant né pour remplir une destinée sur la terre, est l'instrument désigné par le Créateur pour y jouer un certain rôle et que, si, par violence, il vient à perdre la vie, il doit demeurer sur la terre, comme le détenu qui n'a pas encore touché au terme de sa condamnation. De là, cette croyance métaphysique que l'âme d'un supplicié erre longtemps parmi les vivants ; de là aussi, la légende du *Spectre*. Il se trouve même des victimes, croit-on qui s'acharnent comme un cauchemar après leurs meurtriers.

C'est à ce point qu'on a soutenu, avec une certaine conviction, que le cauchemar dont le général

Berrouet fut pris dans la nuit du 10 au 11 Septembre 1906 (le propre jour du 4[me] anniversaire de la fusillade de Chicoye) avait été suscité par le Spectre de sa victime.

Il rêvait du crime et des cris de la foule. Il disait dans ses moments de délire qu'il entendait distinctement le feu du peloton d'exécution et voyait tomber le supplicié. Il revivait toute cette scène horrible, exactement comme elle s'était passée dans la journée du 10 septembre 1902.

Toute la nuit, le même cauchemar hantait son cerveau. A un moment donné, on put l'entendre proférer ces paroles : « Non ! non ! tu t'es trompé de maison ! Ce n'est pas pour moi que tu viens. Prends-en un autre, prends qui tu voudras, prends ma mère qui est vieille, prends Alphénix qui *est un maladroit*, prends Brunelle, mon ancien secrétaire, *qui a souillé ma maison*, prends l'officier de garde qui me trahit, prends Pascal qui gène mes mouvements ; moi, j'ai encore tant de choses à faire ! je n'ai pas encore atteint mon but. Tu repasseras dans vingt à vingt-cinq ans, mais aujourd'hui.... cela ferait trop plaisir à mes ennemis. Prends-les tous, mais va-t-en ! »

C'était au Spectre de Chicoye qu'il adressait en tremblant cette supplication banale, enfantine, mais celui-ci ne répondait pas. Alors pris d'une frayeur épouvantable, il crut sentir qu'il s'en allait, que son cœur cessait de battre, que le froid le gagnait, que la vie se retirait de lui, que son cerveau se vidait, qu'il entrait enfin dans le néant.

Ayant fermé les yeux, comme pour se dérober à la vue du Spectre, il essaya de toucher à une amulette qu'il portait, mais ses doigts impuissants ne purent arriver jusqu'à elle et il comprit que c'était

fini, que tout lui manquait, que sa volonté s'était brisée contre un inexorable refus.

Il était cinq heures du matin lorsque le général s'éveilla ; il demeura quelque temps encore, frémissant d'horreur au souvenir de l'horrible rêve qu'il avait fait.

Peu à peu cependant la lumière du jour calma son agitation. Il put se mettre sur son séant, descendre du lit et s'habiller.

Son premier soin fut d'aller raconter à sa femme la vision qu'il avait eue dans son sommeil et les douloureuses impressions qu'il en ressentait.

Celle-ci lui conseilla d'aller faire une promenade dans la campagne, le persuadant que l'air frais, la solitude, le silence des bois, l'odeur pénétrante des branches mouillées par la rosée de la nuit, le remettraient de ses fatigues cérébrales et le rendraient à lui-même.

Incontinent il fit seller son cheval et alla en plaine, se dirigeant vers son habitation de plaisance, à Beaudoin. (1)

La saison était favorable et se prêtait à merveille à la réalisation de son désir :

Les arbres, grâce à la puissance de notre végétation, avaient conservé leur parure fleurie et l'entrée de l'habitation, avec son allée de fleurs multicolores, offrait cette brillante coloration qui distingue la flore de notre climat tropical. L'atmosphère avait cette pureté, cette fraîcheur matinale, qui persiste chez nous longtemps après l'aube. Elle

(1) Lieu de plaisance situé à vingt minutes environ de la ville, sur la route du *Cap-Rouge*.



était chargée de senteurs champêtres et la brise qui dilatait les poumons du général produisit en lui un grand apaisement.

Seul, en ce lieu enchanteur, il passa une partie de la journée à visiter les ruines de la vieille briqueterie Chevalier-Darrigrand et l'autre à se promener dans le jardin, sans entendre le chant d'un oiseau, le bourdonnement d'un insecte, le mouvement d'un seul être vivant, l'esprit sans cesse préoccupé de ce qu'il avait vu en rêve.

Sous le coup de six heures du soir, le général fit seller son cheval et reprit le chemin de la ville.

Déjà, les derniers rayons du soleil s'éteignaient derrière la petite chaîne de montagnes qui s'étend de l'habitation « Monchil » au Fond-Février », et les ombres du soir commmençaient à noyer de ténèbres les vergers et les bouquets d'arbres qui bordent la route jusqu'à l'entrée de la ville.

La soirée était délicieuse, et l'on respirait la faible odeur qu'exhalait le *jasmin de nuit* s'enchevêtrant dans les treillis des maisons de la rue du Portail de la Gosseline.

Comme une faveur du ciel, la lune brillait ce soir-là, au milieu d'un azur sans tache ; sa lumière gris-perle descendait sur les bois, tandis que, pensif, comme s'il eût subi l'influence de son maître, le cheval du général, d'un pas lent, assuré, suivait la route dont il connaissait les contours et les aspérités.

Rentré chez lui, notre visionnaire passa le reste de la soirée en compagnie de sa femme, de sa mère et de quelques habitués de la maison. Mais dès qu'il remonta dans sa chambre, un trouble nerveux l'agita, sans qu'il pût se rendre compte d'où

il provenait. Le même cauchemar de la nuit précédente revenait. D'après lui, il y avait quelqu'un qui l'appelait, lui disant « qu'il l'attendait pour *comparaître avec lui devant le tribunal suprême* », et il lui semblait qu'il obéissait inconsciemment à cet appel comme à une impulsion mystérieuse.

Sa femme avait beau lui dire qu'il n'y avait personne dans la chambre, il répétait toujours cet obsédant appel. Rien ne pouvait lui faire oublier l'entretien qu'il avait eu avec Chicoye la veille de sa mort et tous les détails qui lui avaient presque échappé dans le premier moment, venaient maintenant assaillir son esprit. Parfois, sur le point de s'endormir, il voyait passer sous son lit, comme une vision, le Spectre anguleux et décharné de Chicoye.

A l'heure du déjeuner comme à celle du dîner, le Spectre se dressait devant lui. Il était là qui semblait l'attendre et lui adresser un muet reproche, un de ces reproches dont les morts seuls ont le secret.

ses se répandirent dans l'air embaumé. C'était l'heure où les amoureux enlacés échangent à voix basse leurs confidences sous les orangers et les manguiers fleuris, sous les amandiers ou les quénépiers touffus des jardins.

Tandis que Madame Berrouet faisait ses préparatifs de départ pour regagner la ville, son mari était accoudé à la balustrade de la galerie de la maison, fumant une cigarette et regardant la petite rivière à demi couronnée d'un panache de verdure; elle coulait, avec un gazouillis joyeux, reflétant un ciel étoilé.

Tout à coup, une inquiétude mêlée d'impatience, troubla sa rêverie, une frayeur étrange s'empara de lui, ses yeux jetèrent une vive étincelle, ses jambes tremblèrent, il arracha de sa bouche et jeta à terre sa cigarette, comme si la saveur lui en paraissait amère :

C'était le Spectre de Chicoye qu'il venait de voir apparaître à la surface de l'eau.

En vain essaya-t-il de s'arracher à cette funèbre contemplation, une sorte de torpeur le retint comme cloué sur place.

Cependant, peu à peu, réunissant toutes ses forces, toute son énergie, il put s'enfuir en toute hâte et aller s'enfermer dans la chambre à coucher de sa femme. Ce voyant, celle-ci, dont le cœur battait déjà à coups redoublés, se laissa gagner à son tour par une terreur folle et poussa un grand cri, si aigu, que le gérant de l'habitation, qui était dans sa hutte, se hâta d'accourir pour savoir ce qui se passait.

Aidée de celui-ci, Madame Berrouet put rouvrir la porte de la chambre, qui fut aussitôt éclairée par

alla encore en plaine, à Beaudouin, accompagné cette fois de sa femme qui n'avait pas cru prudent de le laisser partir seul.

Comme la veille, le général Berrouet qui a une horreur instinctive de tout ce qui est livres ou journaux, se livra aux mêmes exercices physiques que la semaine précédente : promenade dans le jardin et à la briqueterie.

La journée s'écoula radieuse, il n'y avait pas un nuage au ciel, l'air était chargé des senteurs des orangers et des citronniers en fleurs.

Tout était silencieux ; quelques oiseaux seuls voletaient d'arbre en arbre, jetant par intervalles un petit cri d'appel. Il était impossible de rêver un lieu plus charmant pour y vivre caché... en compagnie de sa femme.

Il n'est pas de tristesse ni de soucis que ne dissipent la présence et l'enjouement d'une femme aimée.

Le général Berrouet, près de sa femme, se crut débarrassé de toutes les visions qui l'affolaient.

Tout entiers au présent, plongés tous deux dans une sécurité qu'ils croyaient durable, leur tranquillité n'était troublée que par les notes plaintives des ortolans et le murmure de la petite rivière des « Orangers », qui coulait nonchalamment à deux mètres de la maison.

Parfois, quelques « sauce-à-fleurs » (oiseaux mouches) sortaient du fourré, voltigeaient de fleur en fleur, puis reprenaient leur vol silencieux.

Peu à peu, les ombres mystérieuses de la nuit descendirent sur la terre et des langueurs délicieu-

tarder, une libation en l'honneur de la victime et commanda au meurtrier de porter, pendant quinze jours, le cilice de la pénitence en même temps qu'une amulette.

« Le cas était grave », disait le *Oungan* à la famille Berrouet, et il n'y avait pas de temps à perdre. En effet, le mal s'aggravait chaque jour : le ventre du général enflait sensiblement, ses yeux sortaient de leur orbitre, sa tête, déjà grosse, prenait une proportion énorme, effrayante ; ce n'était plus qu'une masse informe, hideuse : on eut dit un monstre.

On fit diligence, et, deux jours après, tout était préparé et mis à la disposition du *Oungan.*

C'est en plaine, dans l'habitation Beaudouin, qu'eut lieu la libation : bœufs, cabris, agneaux, poules, rhum, tafia, vin, liqueurs de toute sorte, rien n'y manqua. On immola un agneau au dieu Vaudoux et l'on en fit boire le sang au malade. La libation dura trois jours, pendant lesquels le général Berrouet, vêtu d'une robe de *gros colette,* les cheveux tondus jusqu'à la racine, un long bonnet en toile blanche sur la tête, le visage couvert de cendres, le cilice au cou, un cierge allumé à la main, marchant pieds nus, alla, matin et soir, s'agenouiller aux pieds du *Oungan,* qui lui versa l'eau lustrale sur la tête et lui fit faire trois fois le *meâ culpâ* du damné. Au troisième et dernier jour de la libation, le *Oungan* lui passa l'amulette au cou et ce fut fini.

Ce fut grâce à la vertu magique de ce talisman que le meurtrier de Chicoye cessa d'être tourmenté pendant un mois par le Spectre de sa victime, que ses nuits devinrent calmes et son sommeil aussi tranquille que celui d'un enfant.

Mais ses épreuves n'étaient pas terminées.

Troisième Vision

On sait qu'en Haïti, selon une antique tradition, la dépouille d'un individu fusillé ou suicidé est inhumée sans nulle solennité dans un cimetière particulier, et le décès n'est constaté ni sur les registres des paroisses, ni sur ceux des actes civils. Pour obtenir l'autorisation de transférer son cadavre de l'extérieur à l'intérieur du cimetière communal, il faut s'adresser au ministre de l'Intérieur ou à l'autorité militaire du lieu, bien que le service du cimetière soit dans les attributions du Conseil communal. C'est ainsi qu'à la fin du mois d'octobre dernier, un peu avant la fête des Morts, la famille Chicoye (1), désirant faire élever un monument à la mémoire du défunt, entreprit des démarches à l'effet d'obtenir de l'autorité compétente l'autorisation de faire procéder à la translation de sa dépouille mortelle à l'intérieur du cimetière.

A ce propos, un Jacmélien, de passage à Saint-Thomas, allant en Europe, m'a rapporté la scène suivante :

C'était peu de jours avant la fête des Morts : un allié de la famille Chicoye, M. B... reçut la visite de Mademoiselle X... Celle-ci était vêtue d'une robe de tulle noire qui lui seyait à ravir ; la merveilleuse harmonie de ses formes faisait penser à une belle statue drapée de crêpe. Rien n'était plus suave à contempler que cette figure pâlie, dont chaque trait était une perfection.

Tout en elle respirait une fierté juvénile ; c'était

(1) La famille Chicoye se compose de douze membres : Madame veuve Chicoye, sa mère, neuf enfants, et une jeune parente de Chicoye.

la jeunesse, la force de la vie dans son épanouissement superbe : le front intelligent, les grands yeux noirs frangés de cils dont l'ombre bleuâtre se détachait sur la pâleur chaude et mate des joues arondies. Le dessin des lèvres n'avait rien de classique ; le coin de la bouche légèrement relevé laissait entrevoir des dents éblouissantes.

La masse opulente de ses cheveux, retenue par une coiffure négligée à dessein, dont quelques mêches folâtres tombaient sur le front et autour du cou, formait une sombre auréole à cette tête enfantine et sérieuse à la fois.

Ce qu'on admirait le plus, c'était la simplicité de son costume. Rarement, on rencontra une telle sévérité de toilette chez les jeunes filles de son âge, surtout quand elles possèdent des dons et des grâces que Dieu n'accorde pas toujours à ses créatures.

Mademoiselle X... se rendit donc chez M. B... Ce dernier, en la voyant paraître, lui demanda :

« Quel hasard vous conduit ici, Mademoiselle, vous qui ne sortez guère ? »

— D'une voix méliodieuse et douce, elle lui dit : Je viens vous prier de bien vouloir m'accompagner demain matin chez le général Berrouet pour...

— L'interrompant brusquement et prenant dans les siennes ses deux petites mains qui s'abandonnèrent froides et inertes à son étreinte.

M. B... lui répliqua comme s'il eût eu l'intuition de ce qui allait se passer :

Qu'allez-vous faire chez ce monstre, l'assassin de votre...

— Pardon M. B..., ne vous irritez pas. Je vais tout bonnement lui demander l'autorisation de faire procéder à la translation des restes du défunt, pour lesquels nous avons fait élever un monument à l'intérieur du cimetière, sans savoir qu'il fallait préalablement nous munir d'une autorisation de l'autorité avant d'en faire l'exhumation.

Tout cela fut dit sur un ton de réserve extrême et avec un sourire de sympathie très touchant dans sa mélancolie.

— S'il ne s'agit que de cela, Mademoiselle, je suis entièrement à votre disposition, malgré la grande répugnance et le profond mépris que m'inspire la personne de cet énergumène. Toutefois, je crois devoir vous avertir, dès maintenant, que la voie que vous prenez n'est pas la bonne. C'est au Ministre de l'Intérieur que vous devez tout d'abord vous adresser. Il transmettra votre demande au Magistrat Communal, pour que ce dernier y donne suite, s'il y a lieu.

— Vraiment, vous faites trop d'honneur à ce vulgaire assassin. Vous le connaissez du reste, c'est un despote bouffi d'orgueil, qui n'a aucune éducation et qui traite tout le monde comme il traite ses soldats. Je crains qu'il ne se livre à quelque acte de violence contre vous.

— J'ai pensé à tout cela, repartit Mademoiselle X..., mais c'est plus fort que moi. Je suis guidée dans cette démarche par un sentiment tout naturel. Ce sentiment domine toutes les raisons que vous m'avez soumises. Au reste, si je me suis décidée à cette démarche, c'est que le Magistrat Communal, M. Craan, me l'a conseillée. Trois ou quatre jours seulement nous séparent de la fête des Morts et j'aurai voulu que tout fût prêt pour ce jour-là.

— Je ne veux vous contrarier en quoi que ce soit, Mademoiselle, et je suis tout disposé à vous accompagner, partons !

Après quelques minutes de marche, Mademoiselle B... et son parent arrivèrent à l'Hôtel de l'Arrondissement, rue du Portail de Léogane ; c'est là que demeure le général. Ils furent aussitôt annoncés par l'officier de garde et introduits dans la salle d'attente, vis-à-vis du cabinet de travail du général.

Ils y étaient depuis une bonne demi-heure que celui-ci, s'abandonnant aux tumultueuses réflexions qui agitaient son âme coupable, arpentait encore convulsivement l'appartement d'un pas lourd, la main droite posée sur son front.

Tout à coup, comme mue par un ressort caché, Mademoiselle X... se leva et s'avança gravement vers lui.

En la voyant venir, le visage du général prit subitement une expression visible de colère et de surprise.

Quand la demoiselle fut arrivée près du général, elle le salua courtoisement et lui dit d'une voix grave qui le fit rougir :

« Pardon, général, vous voyez bien que nous ne sommes pas vos soldats. Je réclame de vous les égards qui sont dus à mon sexe et surtout au deuil que je porte. »

En prononçant ces paroles, elle abaissa sur les crêpes noirs dont elle était revêtue, un regard qui fit tressaillir son interlocuteur.

Celui-ci, pour dominer l'émotion qui commençait

à le gagner, s'efforça de sourire, sans pouvoir répondre au discours de la visiteuse qui, toujours debout et les yeux humides, tremblait comme une accusée qui attend le verdict du jury.

Brusquement, le général s'arrêta en face d'elle, retourna vivement la tête et se prit à la regarder d'un œil farouche, menaçant. Les yeux de la jeune fille se troublèrent, elle se sentit dominée, envahie par une profonde douleur. Deux larmes coulèrent lentement sur ses joues, larmes brûlantes dont la muette éloquence redoublait son trouble. Une question était cependant sur ses lèvres, mais elle hésitait.

A ce moment, M. B... se leva, aborda crânement le général et lui dit :

« J'obéis à la volonté de l'enfant qui est devant vous depuis une demi-heure, en venant vous... »

M. B... n'avait pas achevé sa phrase que le général lui tourna le dos et continua à arpenter en tous sens son cabinet de travail.

Ne pouvant plus dissimuler son indignation, M. B... dit tout bas à la demoiselle : « Je me reproche mortellement d'être venu vous accompagner chez ce bourru. Je vous avais bien dit qu'il était capable de vous faire une incongruité. Vous en avez maintenant la preuve ! »

Le reproche alla droit au cœur de la jeune fille, à ce point que les forces qui la soutenaient depuis une heure l'abandonnèrent tout à coup.

Elle ne sut plus quel parti prendre et alla s'asseoir au fond de l'appartement. Le général, plongé dans les profondes réflexions qui l'absorbaient, semblait l'avoir complètement oubliée.

Un quart d'heure après, faisant un effort héroïque sur elle-même, elle se leva tout à coup et aborda résolument le général, puis, d'une voix contenue, comme si elle craignait que quelqu'un pût l'entendre, elle lui exposa le but de sa visite.

Son pauvre visage était empreint d'une expression de profonde tristesse.

Cettefois, le général, assis devant son secrétaire, les yeux écarquillés sur un tableau placé presque vis-à-vis de lui, l'écouta avec une indifférence qui n'était que feinte. Malgré le calme apparent de son visage, on pouvait remarquer que son sang bouillonnait dans ses veines, que son cœur torturé tressaillait dans sa poitrine : ses yeux lançaient des éclairs et tout en lui trahissait sa secrète émotion. La vue du tableau le préoccupait tant que la demoiselle avait achevé son discours qu'il le contemplait encore. Se rendant enfin compte de son incorrection, il essaya de justifier son silence en arguant de l'étonnement que lui causait la vue du tableau qui, selon lui, avait été dérangé de sa place habituelle sans qu'il en eût donné l'ordre.

Poussée par la curiosité, qui est un des défauts inhérents à son sexe, Mademoiselle X... s'approcha un peu du tableau pour l'examiner. Il représentait, dans toute son horreur, la terrible scène du 10 Septembre 1902 : Chicoye avait le bras lié par une corde dont un des bouts était attaché au tronc d'un arbre : les yeux étaient enfoncés profondément dans leur orbite, la tête était inclinée sur l'épaule gauche avec une immobilité de plomb et les deux mains convulsivement jointes. Il portait une large blessure à la poitrine et avait le visage décoloré. Au pied du gibet, se trouvait agenouillée une jeune fille qui, comme abîmée sous le poids d'une douleur trop forte, avait le visage prosterné contre terre. A sa droite, on

voyait une dame, également à genoux, ayant les yeux et les bras levés vers le Ciel, comme pour implorer la miséricorde de Dieu. Derrière elle, se tenait, dans la même attitude suppliante, un groupe de huit jeunes personnes. Puis, tout à fait au fond du tableau, on apercevait le bourreau, les yeux hagards, la manchette dégaînée, commandant le peloton d'exécution.

Dans ce chef-d'œuvre, l'artiste — que l'on dit être un pasteur protestant, l'ami de la famille Chicoye — avait prodigué les plus ardentes impressions de son pieux et poétique talent, car toutes ces images semblaient vivre et agir. Celle de la dame surtout ravissait par la douceur des traits du visage, par le calme majestueux de l'expression, par le regard plein d'amour et de sérénité qu'elle semblait adresser de la terre au Ciel.

Soudain, sortant de sa muette méditation, et avec une expression d'adoration profonde, la jeune fille s'écria : « O mon Dieu ! ne restez pas sourd au cri de mon âme navrée !.. » A cette exclamation, M. B... tourna la tête et vit la jeune fille qui avait les deux mains portées sur son cœur, comme si cette ardente invocation avait épuisé ses forces.

Un silence absolu régnait dans l'appartement. Ce silence était tel qu'on eût pu entendre voler une mouche. La demoiselle frémissait, pâlissait d'effroi ; sur ses tempes ruisselaient des gouttelettes d'une véritable sueur d'angoisse. Ses yeux errant comme au hasard autour d'elle, s'arrêtèrent tout à coup, puis une extrême agitation ayant succédé à cet instant de repos, sa pensée se réveilla pour s'égarer ensuite dans le délire...

« Qu'avez-vous, Mademoiselle, lui demanda avidement M. B... ? »

— J'ai effroyablement peur ; ne vous éloignez pas de moi.

En prononçant ces mots, la parole expira sur ses lèvres et une violente secousse nerveuse l'ébranla des pieds à la tête...

Revenue à elle-même, elle dit d'un air tout effaré à M. B..., contre la poitrine duquel elle se pressait comme pour y chercher un refuge : « Avez-vous vu le fantôme qui a traversé la salle tout à l'heure ? »

— Non, Mademoiselle, répondit ce dernier, je n'ai absolument rien vu. Je crois que vous vous trompez ; ce que vous avez cru voir n'est sans doute que le reflet des pensées que vous avez laissé naître dans votre esprit ; ce sont des illusions suscitées par les images que vous fixiez quand je suis accouru à vous. En tout cas, le mieux serait de nous en aller de ce lieu funèbre, qui ressemble à la caverne d'Ali-Baba avec ses têtes de mort et ses tibias en sautoir.

Sans attendre la réponse de la jeune fille, M. B... lui saisit le bras droit, et celle-ci accablée sous le poids de l'émotion et de la douleur le suivit lentement.

Tandis que cette scène se déroulait, le général Berrouet était resté impassible dans son fauteuil. Il paraissait réfléchir profondément, à en juger par les sentiments divers de crainte, de colère et même de raillerie qui se peignaient tour à tour sur son visage.

M. B... et Mademoiselle X... s'en allaient ; ils avaient déjà franchi le palier du premier étage quand le général, d'un air apathique, se leva et courut après eux, tenant en main l'autorisation

qu'ils étaient venus lui demander. Il les avait à peine approchés qu'on le vit faire un bond en arrière, les deux mains tendues en avant à la hauteur du visage, comme s'il voulait détourner sa vue d'une sinistre apparition. Au même moment, on vit une ombre noire glisser comme une tache dans l'appartement. Elle avait des jambes et des bras d'une longueur extraordinaire ; mais sa démarche et ses mouvements étaient lents, comme si ses membres eussent été disloqués et ses muscles sans force et sans ressort : c'était encore le *Spectre de Chicoye*.

A la vue de ce fantôme, la parole expira sur les lèvres de la demoiselle et une soudaine terreur la secoua des pieds à la tête. Quant au général Berrouet, il était en proie à une frayeur affreuse : son visage pâle et farouche se contractait terriblement, des myriades d'étincelles tournoyaient devant ses yeux ; il chancelait sur ses jambes comme si le parquet se fut dérobé sous ses pieds. Ne pouvant plus y tenir, il allait se précipiter en bas de l'escalier, lorsqu'il sentit deux bras osseux mais vigoureux s'abattre sur ses épaules et le renverser au fond de la chambre. C'était le Spectre qui lui disait d'une voix stridente : « Vulgaire assassin ! je te poursuivrai partout où tu porteras tes pas, car on n'immole pas *du même coup douze vies humaines* à sa soif de vengeance et à l'amour du Pouvoir ».

Foudroyé par l'émotion et affolé de terreur, le général se releva péniblement et courut se jeter derrière son secrétaire, comme pour se dérober à la vue du Spectre. Là, accroupi, le dos voûté, pareil à un gros chat, la tête dans les épaules, les genoux sous le ventre, le visage caché dans ses deux mains, il se mit à geindre et à demander grâce.

M. B... dit alors : « Hâtons nos pas, Mademoi-

selle ; nous sommes dans un lieu maudit ; un malheur peut nous arriver ! ».

S'appuyant défaillante sur l'épaule gauche de M. B...., Mademoiselle X... se traîna avec effort et descendit l'escalier. Sa démarche était lasse comme si tous les ressorts de sa jeunesse eussent été brisés ; mais elle n'avait rien perdu de son sang-froid.

— Vous me reconduirez chez moi, n'est-ce pas ? Et tous deux nous raconterons à la famille ce qui vient de se passer, dit la demoiselle à M. B...

— Je le veux bien, répondit M. B..., mais par pitié pour Madame Chicoye, efforcez-vous de calmer votre émotion, n'ayez garde de lui révéler quoi que ce soit. Je vais vous dire quelque chose que vous ignorez peut-être. Hier, me parlant de vos souffrances et de ses inquiétudes pour votre santé qui est, parait-il, très chancelante, elle me disait que chacun de vos soupirs retentissait douloureusement dans son cœur et que la moindre émotion que vous éprouviez lui causait un mal immense. Comme vous voyez, il ne convient pas d'aller lui raconter des choses qui peuvent lui arracher des larmes, larmes qui ne feront que briser ses forces et abréger ses jours. Au contraire, mettez-vous à la hauteur du devoir que vous avez à remplir auprès d'elle ; soyez forte afin de pouvoir verser quelques consolations dans son cœur et attendre l'heure de la vengeance qui sonnera bientôt.

Serrant tendrement la main de M. B..., elle lui dit d'une voix à laquelle elle s'efforçait de donner un accent de certitude et de confiance : « Ah ! c'est bien vrai ! pauvre femme, son cœur renferme un trésor de générosité. Je n'ai pas toujours été juste envers elle. Ah ! oui, sa douleur est immense ;

je sens à ma propre douleur combien son cœur aimant doit être déchiré par cette cruelle séparation ! Qu'elle tourne ses regards vers le Calvaire, vers l'Homme des douleurs, et qu'elle dise : Père, que votre volonté soit faite et non la mienne ! »

Puis, d'une voix émue où perçait néanmoins une légère pointe d'ironie, elle dit à M. B... : « Vous me parliez tout à l'heure de l'heure de la vengeance qui ne tarderait pas à sonner ; est-ce par pitié ou par commisération que vous me donniez cette fiche de consolation ? Vos bonnes paroles n'ont fait qu'alléger un peu ma tristesse, mais je n'ose ouvrir mon cœur à cet espoir... Et qui donc pense encore à venger la mort du défunt ? Oh ! non, je ne crois pas à cette vengeance ; tout est fini et bien fini pour nous. Nos espérances sont brisées les unes après les autres, la lumière de notre existence est presque éteinte et la famille est à la veille de tomber pour toujours dans l'abîme de la misère. Du reste, nos amis politiques sont maintenant très divisés : l'envie, la jalousie et l'ambition les portent à se haïr, à se quereller, à se dénigrer. La moindre petite question les enflamme, excite leurs passions. Dans chaque collaborateur sérieux, indépendant, jouissant d'une réelle influence et d'une popularité de bon aloi, un autre coreligionnaire voit un rival à abaisser, et pour arriver à ses fins, il met tout en œuvre et va jusqu'à la calomnie, jusqu'à l'infâmie. La plupart, n'ayant aucun prestige, aucune autorité morale, ne pouvant par conséquent inspirer aucune confiance à leurs concitoyens, pas même à leurs propres amis, se figurent néanmoins qu'ils doivent remplir un rôle important, comme si les hommes éclairés et de réelle valeur étaient obligés de les suivre dans leur égarement.

M. B... répondit : « Mademoiselle, je vous ai parlé de vengeance tout à l'heure, mais ce n'est

point de cette vengeance matérielle, horrible, qui n'est qu'une simple satisfaction personnelle et passagère que se donnent des sanguinaires de la trempe de Bérrouet. Non, j'entends vous parler de la vengeance divine, c'est-à-dire du remords, du repentir, des tortures morales auxquelles le meurtrier de Chicoye est continuellement en butte, comme le fut lady Macbeth qui ne pouvait laver ses mains de la tache de sang qui les souillait. Ayez confiance dans l'inépuisable trésor de la bonté de Dieu et vos vœux seront exaucés.

Vous avez fait aussi allusion à la division qui existerait entre les Jacméliens, les anciens amis politiques de Chicoye. Il me semble que cette déplorable division vous chagrine et vous inquiète. Puisque vous m'en reparlez aujourd'hui et avec un accent de tristesse bien plus grand que l'autre jour, je vous prie de cesser de craindre à cet égard, Mademoiselle. Je dois vous faire observer en effet, que cette désunion n'est pas si profonde que vous l'avez cru. Elle était l'œuvre de *deux inconscients* qui, comme la grenouille du bon La Fontaine, avaient cru qu'ils pouvaient s'enfler et se donner de l'importance en dénigrant et en calomniant certains hommes dont ils craignaient et craignent encore l'influence.

Heureusement pour nous, ceux-là ne pèsent pas d'un poids bien lourd dans la balance : figurez-vous deux grains de sable dans l'immensité de l'Océan !

A quoi bon s'occuper de ces intrigants plus pitoyables que dangereux ?

Ils se piqueront eux-mêmes comme le scorpion ou s'enfonceront davantage dans l'obscurité où ils vivent.

A ce moment, M. B... et Mademoiselle X...

franchissaient le seuil de la porte de la veuve Chicoye, qui commençait déjà à s'inquiéter de ne les avoir pas encore vus revenir.

La jeune fille entra, embrassa la veuve et prit congé de M. *B*... qui continua à converser avec Madame Chicoye.

Mademoiselle X... se retira dans une pièce voisine pour essayer de mettre un peu d'ordre et de calme dans ses idées, mais elle ne put y parvenir.

Entre temps, M. B... avait fini de causer et s'était retiré.

Madame Chicoye entra alors dans la chambre où se trouvait la jeune fille pour lui demander le résultat de sa démarche auprès du général Berrouet. Mais à peine y avait elle pénétré qu'elle fut frappée d'un coup terrible : Elle trouva la jeune fille secouée d'un frémissement extraordinaire.

Ses yeux dilatés, presque égarés, demeuraient presque attachés sur les siens et ses lèvres entr'ouvertes étaient agitées de faibles convulsions.

Comme elle se trouvait dans un état d'exaltation nerveuse qui pouvait devenir dangereux en se prolongeant, Madame Chicoye, malgré l'émotion qui s'était emparée d'elle, eût néanmoins la présence d'esprit de faire appeler M. B... qui n'était guère qu'à une vingtaine de mètres de la maison.

Aussitôt il revint sur ses pas, mais déjà la demoiselle défaillait, ses yeux se fermaient et elle demeurait sans mouvement dans les bras de la veuve Chicoye, pâle comme une morte, les lèvres toujours entr'ouvertes.

Quant à M. B... il était navré de douleur et

son regard, en contemplant la malade, prenait une expression indicible de tendresse et de mélancolie. Il s'appliquait surtout, de tous ses efforts, à calmer le trouble qui avait envahi l'âme de la veuve et s'efforçait d'adoucir ses souffrances par des témoignages de sympathie.

Comme il faisait beaucoup trop chaud dans la chambre de la malade et qu'il était nécessaire qu'on lui donnât un peu d'air, M. B... la transporta dans la chambre voisine, qui était plus spacieuse et aussi mieux aérée. A l'instant où il se baissait pour la déposer doucement sur le petit lit en fer qui s'y trouvait, la jeune fille ouvrit les yeux, le regarda deux secondes sans trop se rendre compte où elle était, puis se rappelant soudain et lui souriant : « Un père pour moi !... » murmura-t-elle. Elle n'acheva pas, une larme compléta sa pensée ; puis refermant aussitôt les yeux, elle s'évanouit de nouveau...

A l'instant, on arriva avec un flacon d'eau de Cologne que Madame Chicoye avait fait prendre à la pharmacie Nerva Gousse, le sympathique ami de la famille. M. B. lui mouilla légèrement les tempes, défit un peu son corsage et elle ne tarda pas à reprendre connaissance.

En la voyant étendue sur le lit, les cheveux épars, les yeux ouverts, ce n'était pas seulement de la sympathie et de la pitié qu'on ressentait pour elle, c'était la plus tendre admiration. Il y avait dans la faiblesse même de cet être délicat un attrait puissant pour une âme forte.

Depuis une demi-heure déjà, on veillait sur la malade. Peu à peu, ses traits, dont l'expression était tout à l'heure tourmentée, reprirent leur sérénité, une sorte de mélancolie grave et presque solennelle, se répandit sur son visage.

Prenant l'une des mains de M. B... et attachant sur lui son regard, elle lui dit en parlant très lentement comme pour contenir une émotion prête à éclater : « Vous descendez sur notre vie sombre comme un ange de lumière ; merci ! Votre bonté pour la famille a jeté sur le passé, le présent et l'avenir un apaisement, un charme et une consolation infinis ! Il nous suffit de savoir que vous veillez sur nous pour que notre vie en demeure consolée et charmée, pour que notre reconnaissance la plus profonde, la plus tendre, vous suive partout et vous bénisse à jamais ! »

En s'inclinant très respectueusement, M. B... lui répondit : « C'est une tâche noble que de consoler peu à peu une âme désolée, de la tirer du désespoir, de lui rendre la paix et le bonheur. Je voudrais n'avoir que ce rôle à remplir toute ma vie et pour ce qui est de vous et de votre famille, croyez, Mademoiselle, que l'intérêt que je vous porte croîtra chaque jour comme l'affection d'un père pour son enfant. »

Depuis une heure, la conversation languissait, le soir tombait. M. B... se retira alors, promettant de repasser le lendemain matin, pour avoir des nouvelles de la malade. Quand M. B... fut parti, accablée de sommeil, la jeune fille prit une des mains de Madame Chicoye et s'étant penchée sur elle, elle s'endormit. Tandis qu'elle dormait, celle-ci veillait attentive, épiant les moindres pulsations de son cœur, veille silencieuse et triste, durant laquelle elle vit passer devant ses yeux comme des fantômes, les souvenirs de sa jeunesse, les plaisirs et les misères de sa vie, ses illusions et ses désenchantements, ses amours avec ses espérances, veille presque fébrile durant laquelle l'imagination passa mille fois du passé à l'avenir, du désespoir au bonheur, de la sagesse à

la folie, et ne s'arrêta qu'à l'instant où, dominée par l'ascendant d'un pouvoir irrésistible, sa pensée chancela, fléchit par degrés, se releva avec effort, puis retomba, pour mourir enfin dans la nuit du sommeil.

Dans cet état d'esprit, la raison de la veuve Chicoye fut profondément troublée et son imagination lui fit voir autour d'elle une foule de monstres fantastiques qui menaçaient son existence. Elle les voyait tantôt sous les traits de soldats en uniforme, tantôt sous la forme de masques avides de sang et de meurtres, l'attendant au passage ou courant après elle !

Le lendemain de bonne heure, M. B..., fidèle à sa promesse de la veille, vint s'informer des nouvelles de la malade. Dès son arrivée dans la maison, Madame Chicoye donna un libre cours à ses pleurs. Machinalement, ses enfants se mirent aussi à pleurer, et Madame Sydonis, leur grand'maman, qui se faisait violence pour retenir ses larmes, ne put s'empêcher d'éclater à son tour.

Madame Chicoye, en essuyant ses larmes à la hâte, dit à M. B... : « Vous m'avez surpris dans un moment de grand découragement, mais je n'essaierai pas de vous dépeindre l'horreur de ma situation : il existe des douleurs qui remplissent le cœur d'une femme, et pour lesquelles le langage n'a pas de mots. Telles sont les miennes. Je ne trouve point d'expression pour vous dire la scène déchirante dont cette maison a été le théâtre la nuit dernière, et qui avait jeté dans mon âme tant de stupeur et de désespoir. Figurez-vous, cher Monsieur, il devait être minuit, la fièvre redoublait..., Mademoiselle X... tomba dans un affreux délire. L'accès était tel que mes yeux se troublèrent, ma raison s'égara, et la mort avec tous ses terribles

mystères se révéla à moi dans toute son horreur. Accablée sous l'épouvante et la douleur, je sentis mes genoux fléchir et je tombai. D'une voix étouffée par les sanglots, elle ajouta : Ah ! Monsieur, si vous saviez quelles ont été mes angoisses durant cette nuit horrible. Quand, dénuée de tout secours, me laissant aller à mon désespoir, je me suis trouvée seule en face d'un être adoré, témoin des maux que je ne pouvais soulager, un délire subit troubla ma raison !

Pendant que la veuve Chicoye se lamentait ainsi sur l'état désespéré, croyait-elle, de la malade, M. B... la regardait douloureusement, trouvant je ne sais quelle douceur à lui prodiguer des encouragements. « Ah ! Madame, lui dit-il, en lui prenant les deux mains, contre de telles infortunes il n'y a que Dieu !.. priez-le sans cesse et avec ferveur : il ne vous abandonnera point.

« Déjà, j'espère qu'il y a une notable amélioration dans l'état de santé de la malade ».

— Physiquement, oui, reprit Madame Chicoye, mais son état moral me désespère. Si vous voulez vous donner la peine d'entrer, elle vous causera un peu, et puis elle sera heureuse de vous voir.

La malade, en voyant paraître M. B..., s'écria : « Ah ! vous voilà ! à la bonne heure ! En vous voyant, je sens renaître en moi une énergie nouvelle. On a dû vous dire que j'ai passé une nuit fort mauvaise. J'ai eu un long évanouissement et je ne sais combien de temps je suis demeurée immobile et évanouie. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai souffert cruellement. Ne voyez-vous pas comme je suis faible et languissante !.. C'est que je ne puis pas reposer. Quel supplice de ne pouvoir dormir ! Il arrive des moments où il me semble que le sommeil va s'emparer de moi, alors je

m'abandonne à lui, j'invoque sa puissance, mais à l'instant où je vais trouver le calme en perdant la pensée, je ne sais quel aiguillon cruel enfoncé dans mon corps me réveille subitement. Mon infortune est cruelle, mais je la supporte avec courage. Ma plus grande consolation est de savoir que les gens de bien partagent mon malheur et que Dieu se charge de nous venger. Chaque fois que je le prie, abîmée dans une religieuse extase, je crois entendre au-dessus de ma tête un concert joyeux de voix célestes, auxquelles répondent des accents tristes et mystérieux qui semblent sortir des profondeurs de la terre ; il y à beaucoup d'harmonie dans ces accords.

Je ne doute pas, en les écoutant, que la victime que nous pleurons ne soit déjà parmi les anges. et que son ombre chérie ne m'envoie ces douces illusions pour me convier au délicieux festin de l'immortalité !.. »

D'une voix plus rassurée elle dit à M. B.. : « Avez-vous revu le général Berrouet depuis hier ? »

— Non, je ne l'ai pas revu, répondit celui-ci, mais je ne suis pas absolument sans avoir eu de ses nouvelles : Georges Léon qui m'a causé tout à l'heure m'a dit qu'il était resté toute la nuit confiné dans sa chambre, en proie à de fort tristes méditations. Ce récit m'a été confirmé par un de ses neveux qui m'a raconté que le général n'a pu dormir la nuit dernière. Il l'a passé presque blanche assis sur une dodine, la tête basse, le front dans ses mains et peut-être aussi le remords dans le cœur, s'abîmant dans des méditations désolées et sans fin. Il n'est sorti, paraît-il, de sa torpeur que ce matin, à l'*Angelus*, quand les dernières vibrations de la cloche se faisaient entendre.

Apprès s'être habillé et armé soigneusement de

son revolver, il sortit sur son balcon pour respirer l'air frais du matin.

La matinée était sombre et humide ; les nuages qui couraient dans le ciel laissaient à peine entrevoir quelques étoiles qui palissaient déjà.

Peu à peu, à mesure que les rayons du soleil doraient l'horison de leurs clartés, l'âme du général était devenue plus légère, sa conscience plus libre, et son cœur, débordant d'une joie immense, renaissait à l'espérance. Alors, avec un ricanement macabre, il se mit à converser avec lui-même : « La vie est décidément une tragédie qu'il faut jouer en riant, disait-il, bien fou qui la prend au sérieux !

Pour ma part, j'en jouis sans lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite, comme d'un moment agréable passé en compagnie aimable. »

Quoique ne possédant aucune notion de philosophie, il semble que le général Berrouet partagerait volontiers la doctrine de Lucrèce, « qui avait pensé combler de joie l'existence humaine et la débarrasser du souci et des terreurs de l'avenir, en la ramassant dans l'instant présent, pour concentrer en elle-même plus de jouissance et de bonheur. »

La doctrine de Lucrèce a fait son temps. Le plaisir ne peut suffire à l'âme humaine ; il n'y a qu'une conception de la vie qui soit vraiment digne de l'homme, c'est celle qui donne un but élevé à l'existence humaine. Il importe, pour remplir notre mission ici-bas, que nous cultivions les principes d'honneur, de probité, de justice et de bonté.

Nous ne sommes pas tous également doués, et, si nous ne pouvons tous étonner le monde par les conceptions de notre esprit et les qualités de notre

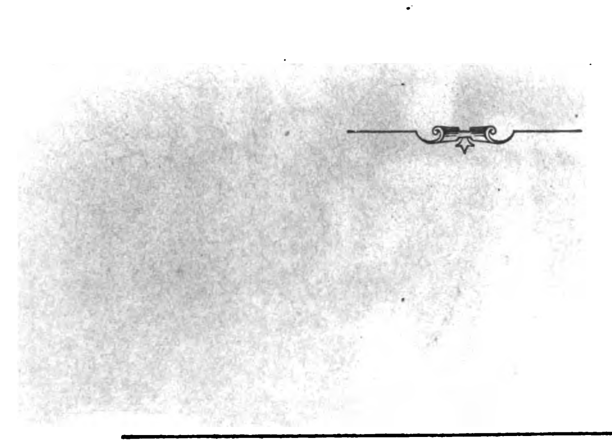
cœur, si nous ne pouvons tous nous dévouer jusqu'à la mort pour un principe ou une idée éternelle, du moins nous pouvons tous travailler à notre perfectionnement et à celui de nos semblables en relevant les erreurs, en soulageant les misères, en donnant enfin l'exemple de la vertu.

Ceux qui agissent ainsi contribuent puissamment au progrès humain et sont vraiment dignes de vivre.

Vous êtes-vous, jusqu'à ce jour, général Berrouet, proposé une pareille conduite ?

Songez que vos crimes ne vous seront pardonnés que si, en reniant votre passé et en devenant honnête homme, vous faites oublier l'assassin de Chicoye !..

A. CHARMANT



Havre — Imp. Duval et Davoult, 15-17, rue Casimir-Prrier





